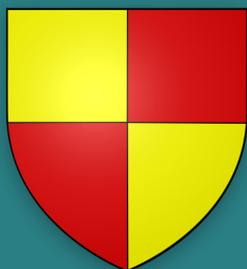




DOSSIER DE PRÉSENTATION AU LABEL

VILLES & VILLAGES FLEURIS 2025



Cappelle-en-Pévèle



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE ET MOTIVATIONS	4
I - LE VILLAGE ET SON CONTEXTE	5 / 6
A - Notre village et son territoire	7
B - Plan du village	8
C - A la découverte de Cappelle-en-Pévèle par le Géocaching	
II - MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES	9
A - Ressources humaines du service technique	10
B - Description du matériel	
III - ANIMATIONS ET PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT	
A - Animations	
1. Exposition faune à la médiathèque	11
2. Plantons le décor	12
B - Partenariats	
1. Zone d'activités : World Clean Up Day	13
2. SOS Marque	14
3. Interm'aide : l'insertion par l'emploi efficace	14
4. Hauts de France propres	15
5. Associations : Cap Sport Santé et parcours du cœur	16
6. CCPC salon éco-construction et éco-rénovation	17
C - Nos outils de communication	18 / 19
IV. GESTION ENVIRONNEMENTALE	
A. Biodiversité dans le village	
1. La Biodiversité : l'avenir de la planète se joue aussi dans notre commune	20
2. Le rucher école à Cappelle-en-Pévèle	21
3. La lutte contre le frelon asiatique	21
4. Le GON	22
5. Notre cours d'eau : le Zécart	23
B. Préservation des ressources	
1. Gestion intégrée des eaux pluviales	24
2. Préservation de la ressource en eau	25
C. Énergies Nouvelles	
1. Bâtiment des Services Techniques	26 / 27
2. Véhicule électrique	28
3. Installation du photovoltaïque sur des bâtiments communaux	28
D. Gestion des déchets	
1. Compost issu de la collecte des déchets verts	29
2. Composteurs et formation au compostage	29
3. Revalorisation des déchets verts de la commune	30
4. La démarche Zéro déchet	31
5. Les PAV	32

E. Initiatives Communales	
1. Zéro phyto	33
2. Trame noire	34
3. Gestion différenciée : paillage, zone non coupée	35 / 36

V - PATRIMOINE VÉGÉTAL

A. Les arbres et boisements	
1. Les arbres le long de la départementale	37
2. Le Bois des Sollières	38
3. Les hêtres pourpres de la Drève du Château du Béron	38
4. La plantation de haies	39 / 40
5. Les zones arborées préservées au PLU	41
B. Le fleurissement du village 4 saisons	42 / 43
C. Les tailles des végétaux	44
D. La grainothèque en médiathèque	44
E. Les espèces végétales mellifères	45

VI - ESPACES PUBLICS

A. Les chemins cyclables : une mobilité douce en continuité avec les villages voisins	46
B. L'opération : « Primes aux vélos à assistance électrique »	47
C. La signalétique des voyettes, commerces et infrastructures communales	48
D. La zone d'activités de la croisette	49
E. Le cimetière	50/51
G. Deux jardins privés ouverts au public	52/53
H. Les espaces de jeux ouverts à tous	54

VII - PATRIMOINE BÂTI

A. L'entreprise Florimond DESPREZ	55
B. Le château du Béron	56
C. Réfection des façades au centre du village	57
D. Les fermes	58
E. Les écuries	59
F. A la découverte de nos chapelles	59
G. Le collègue Simone Veil	60

VIII - LA SENSIBILISATION DES GÉNÉRATIONS FUTURES

A. L'école label oasis nature	61 / 62
B. Le Label E3D	63
C. Les panneaux « déjections canines »	63
D. La cantine Bio	64
E. Les animations pendant la pause méridienne	65
F. Le troc du jardinier	66
G. Le projet nouveau quartier	67

MOT DU MAIRE ET MOTIVATIONS

Dès 2001, la municipalité s'est engagée dans une réflexion pour l'amélioration du cadre de vie avec le Fonds Départemental d'Aménagement du Nord, c'est à dire avec le concours du Département.

L'étude qui s'en est suivie a permis de définir des orientations qui nous ont guidés depuis une vingtaine d'années, notamment dans le centre bourg du village.

Mais nous avons aussi provoqué et saisi des opportunités qui nous permettaient d'améliorer l'environnement. **Des chênes ont remplacé les peupliers le long de la RD 549, ou la revitalisation du bois derrière le collège et aussi la suppression d'une friche agricole...**

De très nombreuses actions comme des plantations d'arbres, de vergers, de haies, le développement des prairies fleuries ont été mises en place. Certaines ont été réalisées grâce au concours de la population notamment l'opération Plantons le Décor, Hauts de France

Propres, ou encore des ateliers Zéro Déchet.

La Vice-Présidence à l'Environnement de notre intercommunalité que j'exerce depuis 20 ans m'a permis d'initier sur les communes **une politique favorisant la biodiversité, la préservation et la qualité de l'eau ainsi que la diminution des déchets.**

Aussi, candidater au concours de labellisation « Villes et Villages Fleuris » est l'aboutissement logique de près d'un quart de siècle d'actions des équipes municipales qui se sont succédées.

Obtenir l'accord du jury serait la reconnaissance de notre travail, mais aussi de l'engagement de notre équipe technique qui a pour mission de développer et d'entretenir ces espaces verts, ainsi que de nombreux cappelloises et cappellois qui répondent toujours présents pour participer à nos actions.



I - LE VILLAGE ET SON CONTEXTE

A - NOTRE VILLAGE ET SON TERRITOIRE



Cappelle-en-Pévèle est située dans le Département du Nord, au cœur d'un triangle Lille-Lens-Valenciennes, au centre de la CCPC : la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

« **Capella in Pabula** », tel est le nom de notre village, qui apparaît pour la première fois en 1218 sur le cartulaire de Cysoing. « La Chapelle dans les pâtures » en est la traduction littérale.

Elle a été bâtie au XII ou XIII^{ème} siècle et dédiée à Saint Nicolas (Sancti Nicolai). Longtemps dans le territoire de Templeuve en Pévèle, Cappelle devient indépendante en 1229.

Elle se situe sur l'ancienne voie royale Lille-Orchies, véritable épine dorsale du village, dont les pavés, toujours présents, en sont un témoignage.

La commune est traversée par un cours d'eau : le Zécart, affluent de la Marque qu'il rejoint à Louvil. Il est sujet à des inondations, ce qui fait l'objet de projets menés par la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

Sa superficie est de 811 hectares, pour 2300

habitants, répartis entre le centre bourg et 7 hameaux (Hautefois, Huquinville, La Coquerie, L'Obeau, Wattines, La Poissonnerie et Thouars). Cette organisation territoriale confère à la commune un caractère rural affirmé, riche en diversité paysagère et en lien de proximité.

Près de 80 % du territoire est en surface agricole, pour une douzaine d'exploitations tournées vers l'élevage laitier et la polyculture. Certaines vendent leurs produits locaux.

Un verger produit un jus de pommes local. On y compte aussi une maison de semences fondée il y a presque 200 ans (1830) : les Etablissements Florimond Desprez, qui comptent 1300 salariés répartis dans le monde entier. On peut y apercevoir le plus vieux laboratoire de semences de France.

Le patrimoine du village est aussi enrichi par le Domaine du Béron, situé sur la route qui mène à Bersée. Ce domaine boisé, d'une douzaine d'hectares, est entouré de douves. Le château qui s'y trouve est une reconstruction qui date de 1845. Chambres d'hôtes et gîtes permettent de trouver un



boulangerie, boucherie, friterie...), d'artisans et de services médicaux et paramédicaux.

Une brasserie artisanale y est également installée, elle vient de recevoir une médaille d'or au dernier salon de l'agriculture.

Notre commune propose de nombreuses promenades pour parcourir son écrin vert, grâce au réseau de sentiers piétonniers, aménagés depuis quelques années par la commune.

Jusqu'à présent notre devise est : « Cappelle-en-Pévèle, le village où il fait bon vivre ».

Nous voulons la changer pour « Cappelle-en-Pévèle, le beau village où il fait bon vivre ».



hébergement dans un cadre verdoyant, non loin d'un tronçon pavé du Paris-Roubaix.

C'est dans le parc que la commune tire son feu d'artifice le 14 juillet.

De belles fermes à cour carrée, ainsi que des maisons de maîtres de la fin du XIX et début XXème siècle agrémentent le patrimoine bâti.

Notre église a fait l'objet d'une rénovation (sablage et rejointoiement).

Le collège Simone Veil, (pour les 700 élèves de Cappelle, Bersée, Genech et Templeuve en Pévèle), y a été implanté en 2010 avec le label Haute Qualité Environnementale.

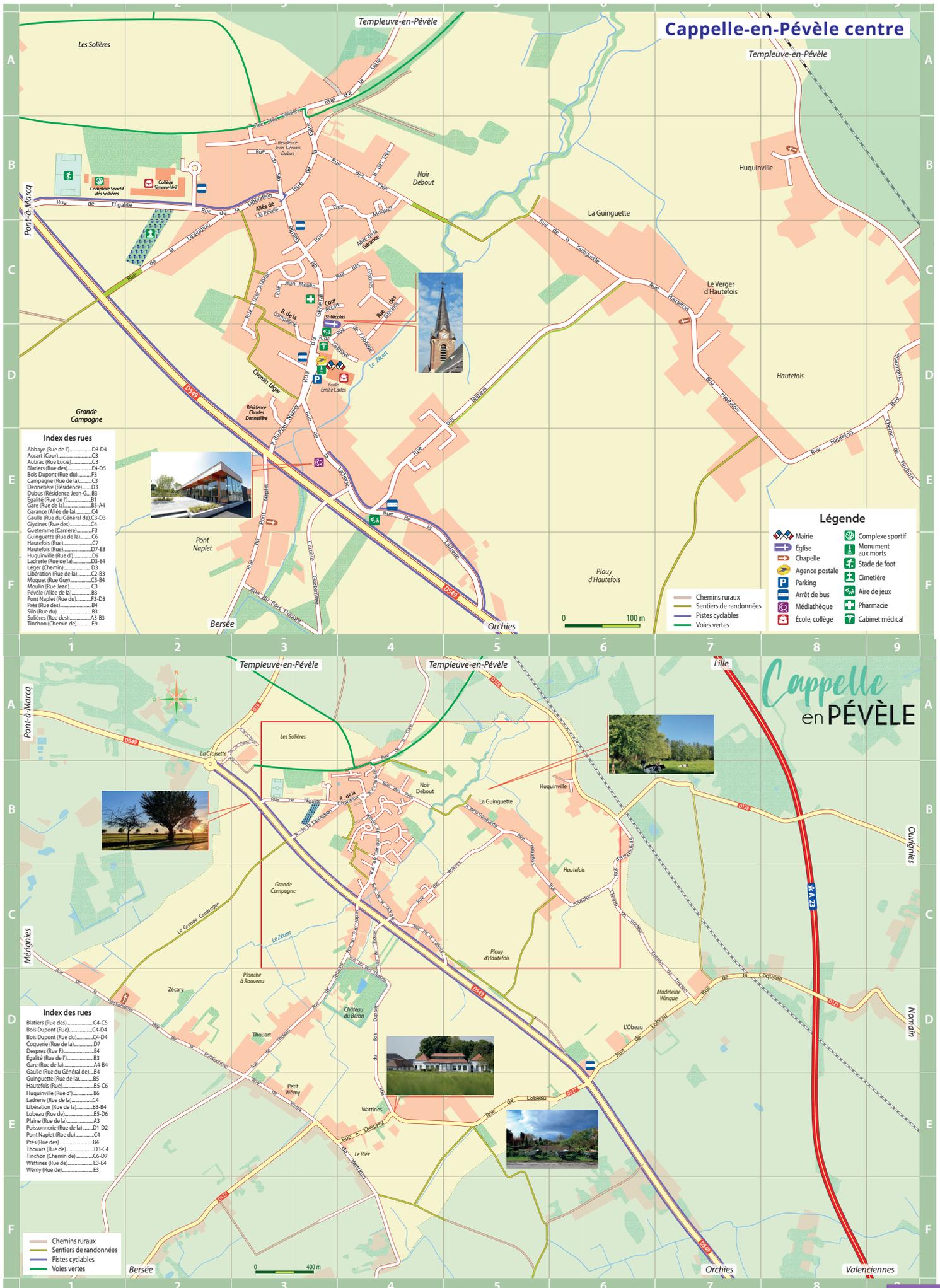
Un parc d'activités économiques, géré par la CCPC, s'est développé au cours de la dernière décennie.

Le village offre de nombreux services à ses habitants : espace de jeux et terrain de bicross pour les enfants, médiathèque, terrain multi-sports, terrains de pétanque et terrain synthétique, ainsi qu'une grande salle de sports.

Tous nos bâtiments publics sont accessibles PMR. On y compte aussi une soixantaine de commerçants (cafés, restaurants,



B. PLAN DU VILLAGE



C. A LA DÉCOUVERTE DE CAPPELLE-EN-PÈVÈLE PAR LE GÉOCACHING :



GEOCACHING
EN PÈVÈLE CAREMBAULT
7 CIRCUITS À FAIRE EN FAMILLE

A la découverte de Cappelles-en-Pévèle

Départ de CAPPELLE-EN-PÈVÈLE
Mairie de Cappelles
Rue du Général de Gaulle
Distance : 3,7 km

- Point de départ
- Parcours
- Traditionnel cache

100 200 m

TOUT PUBLIC
Dès 5 ans
En toute autonomie, toute l'année
Circuit réalisable à pied, à vélo et poussettes

PÈVÈLE CAREMBAULT
TOURISME
À CHACUN SA NATURE

Realisation: Pévèle Carembault 2023. Source données : Office de tourisme Pévèle Carembault, BDTopo 2020, Open street map

En collaboration avec l'Office de Tourisme Pévèle Carembault vous pouvez découvrir ou faire découvrir le village au travers d'un circuit de 11 caches.

Elles sont réparties sur un parcours familial de 3,7 km que vous pouvez parcourir à pied ou à vélo ou encore avec la poussette.

Une façon ludique et moderne de faire une chasse au trésor en famille !



II - MOYENS HUMAINS & TECHNIQUES



A - RESSOURCES HUMAINES DU SERVICE TECHNIQUE

Le service technique polyvalent de notre commune, composé de quatre agents dévoués, joue un rôle essentiel dans l'entretien et l'embellissement de nos espaces publics. Dans le cadre du concours Villes et Villages Fleuris, leur engagement et leur savoir-faire sont particulièrement mis en lumière.

Grâce à une formation continue, Amandine, Maxime, Étienne et Cyrille, leur responsable de service, développent des compétences variées, allant de la gestion des espaces verts à la maintenance des infrastructures.

Les formations 2025 se sont portées notamment sur la gestion différenciée, la construction d'un piège à frelons et la taille des arbres fruitiers.



Cette polyvalence leur permet d'intervenir efficacement sur de nombreux aspects, garantissant la qualité et la beauté de notre cadre de vie.

Animés par une véritable volonté de bien faire, ces agents travaillent ensemble pour répondre aux besoins de la commune. Leur contribution est un atout majeur pour valoriser notre village et renforcer son attractivité.



B - DESCRIPTION DU MATÉRIEL

La commune dispose de 2 véhicules : un camion benne Renault, pratique pour transporter du matériel, avec un grand coffre de rangement derrière la cabine ; un Renault Kangoo électrique, rallongé, idéal pour transporter des outils et suivre les chantiers.

Le matériel de tonte est composé : d'une tondeuse autoportée Kubota, puissante et équipée d'un grand bac de ramassage, d'une tondeuse poussée de la même marque, de 3 débroussailleuses thermiques ECHO, pour les finitions et les zones difficiles.

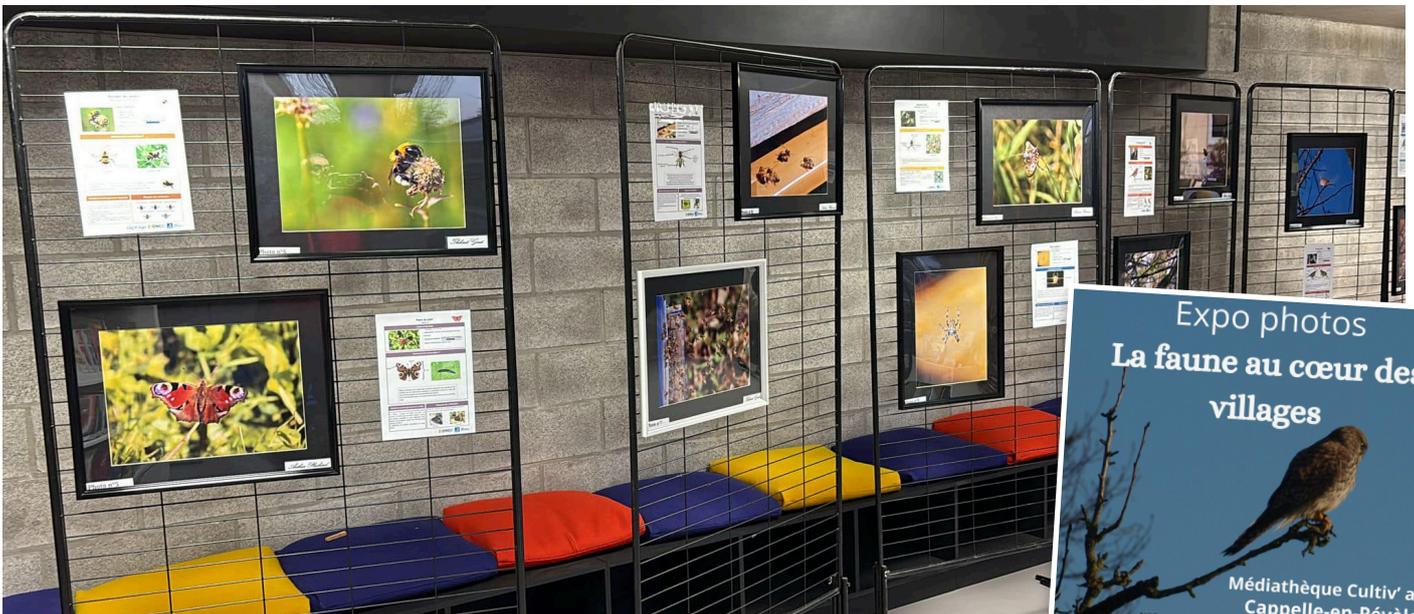
Tout notre petit matériel électrique fonctionne sur batteries 18V : perforateur-burineur (pour installer du mobilier ou des panneaux), scies (sauteuse, circulaire, plongeante), perceuses, visseuses et ponceuse.

Pour l'entretien des voiries, nous utilisons deux souffleurs : un modèle à dos, puissant, un modèle léger pour les petites zones ou les endroits étroits.



III - ANIMATIONS ET PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT

A - ANIMATIONS



1 - Exposition faune en médiathèque

Un groupe de jeunes, dont un cappellois, nous a proposé d'organiser une exposition sur la faune spécifique de nos villages.

Cette exposition a eu lieu en février 2025 en médiathèque. Ce fut l'occasion de voir de très

belles photos avec des explications didactiques pour le plus grand plaisir des habitants, parents et enfants.



2 - Plantons le décor



L'opération «Plantons le décor» est une initiative lancée par les Hauts-de-France, pour encourager la plantation d'arbres, d'arbustes et de plants fruitiers locaux par les particuliers, les collectivités et les agriculteurs.

La commune de Cappelle-en-Pévèle participe chaque année à l'opération «Plantons le décor», une démarche en faveur de la biodiversité et du paysage local. **Grâce à cette initiative, la commune s'engage dans la plantation d'essences locales, adaptées au territoire, tout en sensibilisant les habitants à l'importance des haies, des vergers traditionnels et des arbres champêtres.**

Ce projet collectif permet de renforcer la trame verte de la commune, tout en favorisant la reconnexion entre les habitants et la nature qui les entoure.



B - PARTENARIATS



1 - Zone d'activités : World Clean Up Day

Chaque année, la commune de Cappelle-en-Pévèle se distingue par son engagement en faveur de l'environnement avec l'organisation du World Clean Up Day. Cet événement, qui s'inscrit dans une dynamique mondiale de nettoyage de la planète, est porté par l'entreprise La Protection Sociale, basée sur la zone d'activités de la Croisette, sur le territoire de la commune.

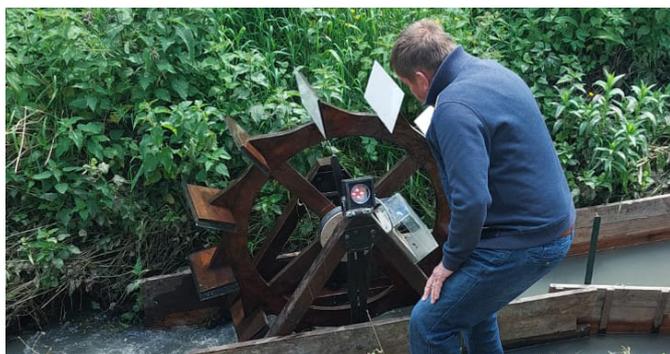
Cet événement a pour objectif de sensibiliser et de mobiliser les habitants autour de la préservation de l'environnement. Il rassemble chaque année un grand nombre de participants, jeunes et moins jeunes, soucieux de contribuer à un environnement plus propre et plus sain.



La Municipalité de Cappelle-en-Pévèle soutient pleinement cette initiative qui, au-delà du nettoyage de notre cadre de vie, encourage une prise de conscience collective quant à l'importance de préserver nos espaces naturels. En cette journée, les bénévoles, armés de gants et de sacs, arpentent les rues, les parcs et les espaces publics pour ramasser les déchets et ainsi contribuer à un avenir plus vert et plus respectueux de la nature.

Au delà de l'aspect environnemental, **cet événement est aussi un moment de partage et de convivialité, renforçant les liens au sein de la communauté et mettant en lumière l'importance d'agir ensemble pour le bien-être de tous.**





2 - SOS Marque

A deux reprises, l'école Emilie Carles a proposé l'opération «les pieds dans l'eau» en collaboration avec l'association SOS Marque.

Le 25 mai 2012, tous les enfants de l'école ont pu participer à différents ateliers, répartis le long du Zécart et dans l'enceinte de l'école.

Le 23 mai 2023 s'est déroulée la deuxième édition, les enfants ont participé à des ateliers le matin ou l'après-midi. **L'objectif était de sensibiliser les élèves aux problèmes liés aux inondations et à la protection de l'environnement.** Les classes ont été guidées par la vingtaine de bénévoles sur les berges du Zécart.



3 - Interm'aide: l'insertion par l'emploi efficace

Le pôle d'insertion par l'activité économique «Interm'aide» est une structure composée de 5 associations qui oeuvrent toutes dans le même but : permettre aux personnes éloignées de l'emploi de trouver du travail, une formation qualifiante, un projet professionnel cohérent... et leur juste place dans la société !

Basée à Wattignies, le pôle «Interm'aide» rayonne dans tout le sud de la Métropole lilloise, et notamment à Cappelle-en-Pévèle où une équipe s'occupe du désherbage sur la voie publique et de l'entretien des espaces verts, en coopération avec les services techniques de la commune. Il s'agit d'un choix que font de plus en plus de collectivités

de confier des travaux à des personnes en insertion dans le cadre des «clauses d'insertion» dans les marchés publics.

Annuellement ils effectuent 3 passages pour une durée de 2 à 3 jours à une moyenne de 8 à 10 agents.



4 - Hauts de France propres

Chaque année, au printemps les Cappellois sont invités à participer à l'opération Village propre.

Cette initiative a pour but de mettre à contribution chacun, petits et grands, afin de préserver le cadre de vie en ramassant les détritrus dans notre village.



Hauts-de-France
PROPRES



5 - Associations : Cap Sport Santé et parcours du cœur

Depuis quelques années, nous organisons le weekend «Cap' Sport Santé» dans notre commune. Celui-ci est dédié à la promotion de l'activité physique et du bien-être pour tous. Cet événement s'inscrit également dans le cadre du «Parcours du Cœur», une initiative nationale visant à sensibiliser le public aux bienfaits de l'exercice physique pour la santé cardiovasculaire.

Durant trois jours, de nombreuses activités gratuites sont proposées : marches, courses à vélo, ateliers de motricité, séances de Pilates, zumba, sports collectifs et ateliers diététiques. Ces animations, accessibles à tous les âges, visent à sensibiliser la population aux bienfaits de l'exercice physique régulier.

Les enseignants de l'école Emilie Carles, avec l'éducateur sportif financé par la commune, proposent divers ateliers sur l'alimentation, l'hygiène, les gestes de premiers secours, le sommeil et le sport.

Commune de Cappelle-en-Pévèle

CAP' SPORT SANTÉ

25, 26, 27 AVRIL 2025

100% Forme
100% Gratuit
En Partenariat avec les Associations Cappelloises

Retrouvez plus d'informations prochainement sur www.cappelle-en-pevele.fr

L'événement se déroule dans une ambiance conviviale et festive, renforçant les liens sociaux au sein de la communauté. Il contribue également à valoriser le cadre de vie de la commune, en mettant en avant ses espaces verts et ses infrastructures dédiées au sport et à la santé.



6 - CCPC . Salon éco-construction et éco-rénovation

La construction durable, est une approche qui vise à minimiser l'impact environnemental tout au long du cycle de vie d'un bâtiment ou d'une maison.

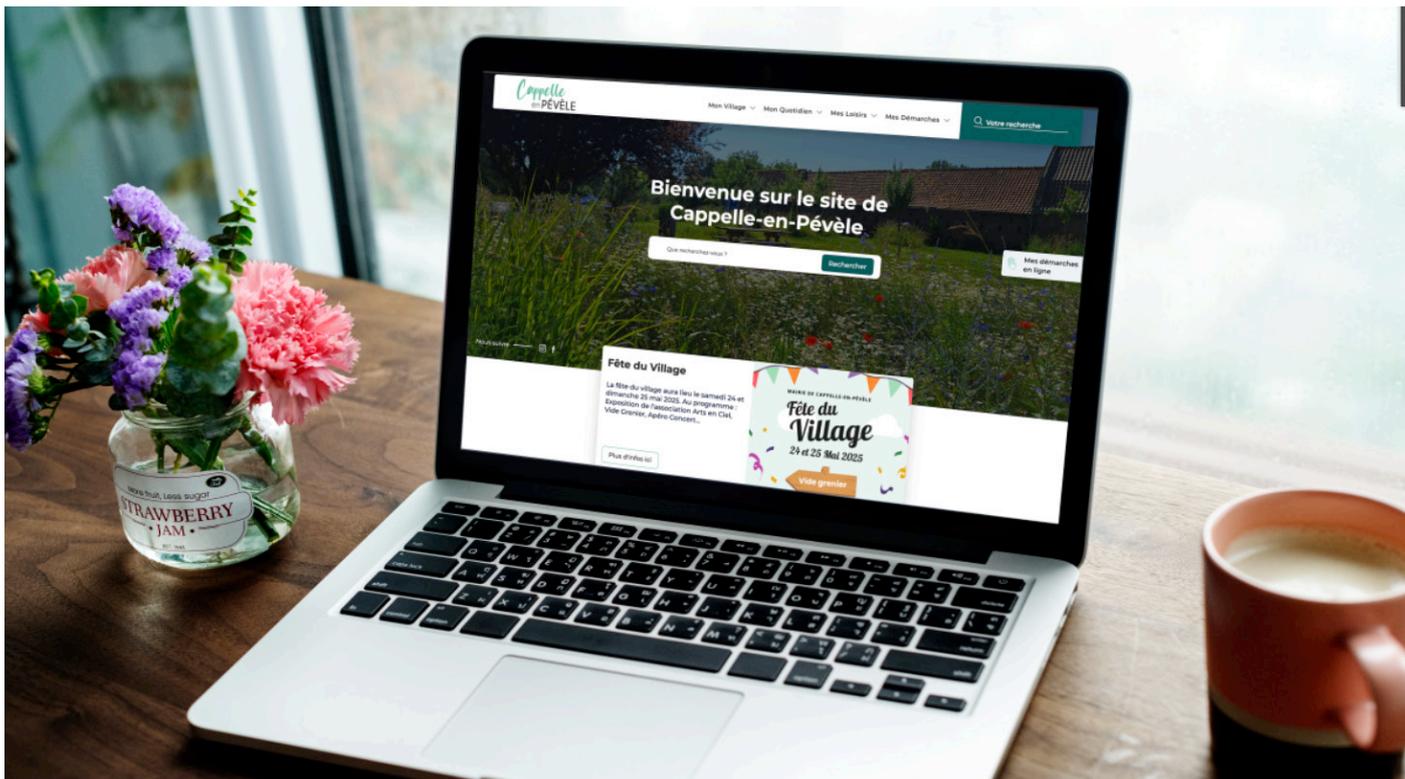
L'objectif est de concevoir, construire et exploiter des bâtiments de manière à réduire leur empreinte écologique.

Nous y sommes particulièrement sensibles au travers de nos projets de construction de bâtiments de service public éco-responsable et également par notre implication lors des salons Eco-Construction et Eco-Rénovation organisés par la CCPC depuis plus de 16 ans.

Nous avons accueilli ce salon à plusieurs reprises dans notre grande salle des sports afin de sensibiliser les habitants à ces questions d'Eco-construction et d'Eco-rénovation.



C - NOS OUTILS DE COMMUNICATION



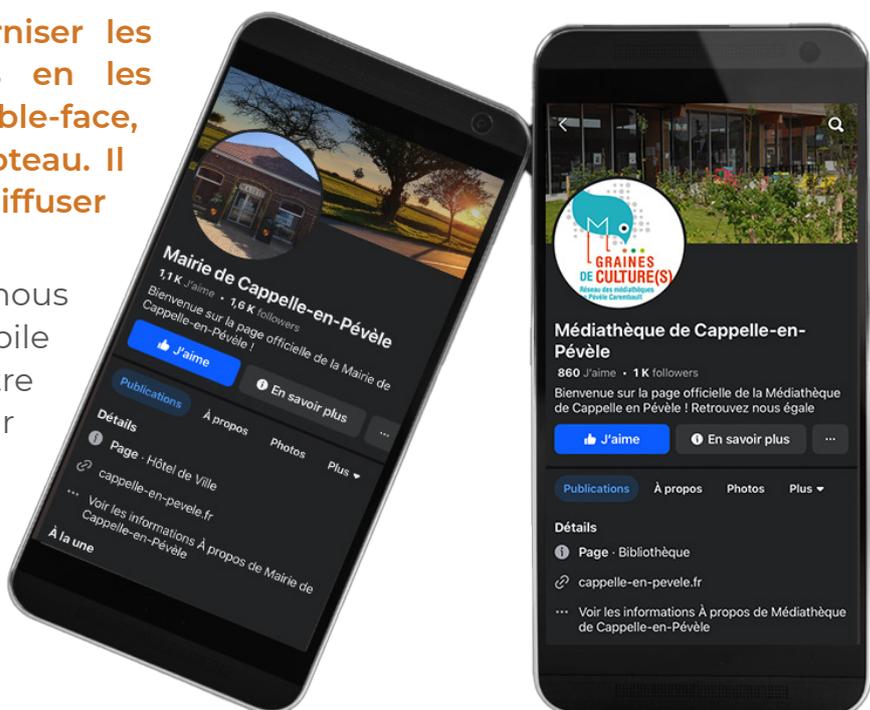
Le numérique fait partie intégrante de la «boîte à outils» des communes. La municipalité de Cappelle-en-Pévèle avait depuis longtemps un site internet qui a été entièrement repensé en 2015. Puis nous avons réalisé une nouvelle refonte en 2023. Une ouverture aux réseaux sociaux a été réalisée via la création de deux pages Facebook : mairie et médiathèque.

Nous avons décidé de moderniser les panneaux lumineux existants en les remplaçant par un panneau double-face, affichage couleurs, posé sur poteau. Il est plus lisible, nous pouvons y diffuser des affiches, des vidéos etc.

En lien avec ce panneau, nous proposons une application mobile pour ceux qui souhaitent être informés en direct via leur smartphone. C'est une volonté de communiquer au plus près, de manière interactive et de valoriser davantage les actions de la collectivité et les animations locales.

Nous maintenons les outils classiques de communication papier, tels que le bulletin municipal, le flash-info, les affiches et un petit agenda des manifestations annuelles, des commerçants, cabinets médicaux etc...

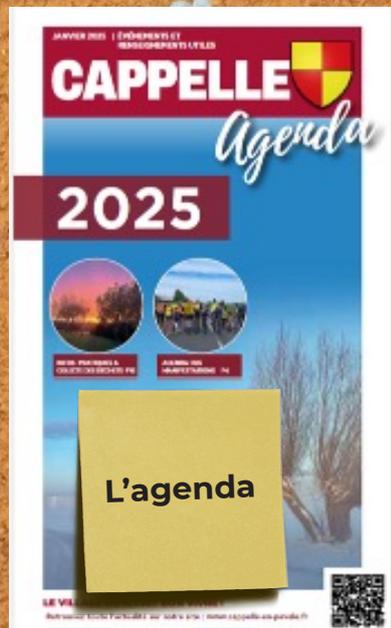
Les réseaux



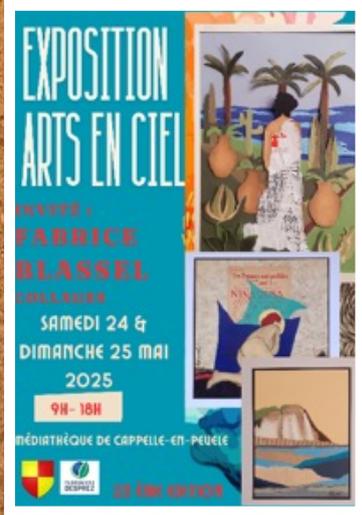


Le bulletin municipal : 32 pages 2 fois par an, accessible sur le site internet

Le flash-info format 2 pages recto-verso toutes les 6 à 8 semaines selon les annonces



Quelques modèles d'affiches :



IV - GESTION ENVIRONNEMENTALE

A - BIODIVERSITÉ DANS LE VILLAGE



1 - La Biodiversité : l'avenir de la planète se joue aussi dans notre commune

Une large palette de plantes et d'animaux flatte l'œil de celui qui sait les observer. **En plus de ce plaisir naturaliste, aider la biodiversité à se maintenir est une nécessité.** La biodiversité, c'est l'éventail complet de tous les êtres vivants.

A Cappelle-en-Pévèle, un ensemble de mesures permet de travailler utilement :

- La diversification des plantations (pour augmenter le nombre de prédateurs naturels dans la commune),
- Les créations de haies,
- Le maintien et la protection de la ripisylve du Zécart, qui participe à la circulation des espèces de la faune et de la flore,
- La lutte biologique sans pesticides,
- La création de refuges pour tous les types d'animaux afin de multiplier les habitats de la petite faune :
 - Nichoirs pour hirondelles,
 - Nichoirs pour chauves-souris,
 - Nichoirs pour mésanges,
 - Maison pour hérissons,
 - Ruches.
 - Lutte contre le frelon à pattes jaunes (prédateur redoutable des espèces autochtones).



2 - Le rucher école de Cappelle-en-Pévèle

Depuis plus de 10 ans, la commune de Cappelle-en-Pévèle dispose d'un rucher école.

30 élèves par année sont formés aux techniques apicoles de base, avec pour objectif, être en mesure de faire son propre miel à l'issue de la première année de formation.

Une seconde année de formation plus poussée est proposée aux élèves ayant terminé le cursus de la première année.

Le rucher école est situé dans un bois créé il y a une vingtaine d'années par la commune, avec de nombreuses essences mellifères plantées à cette occasion.

Nous accueillons des élèves des communes voisines de Cappelle-en-Pévèle, dans le périmètre de notre communauté de communes, la CCPC ou communauté de communes de Pévèle Carembault.

Les formateurs sont des bénévoles formés qui dispensent plus de 15 après-midi de cours par année.

La commune prête également à l'association la médiathèque pour les cours théoriques de l'association Abeilles en Pévèle.



3- La lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique à thorax noir et pattes jaunes est désormais présent sur une grande partie du territoire métropolitain, ainsi que dans 8 autres États européens : Espagne, Portugal, Italie, Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Pays-Bas et Suisse. Sa vitesse de propagation est proche de 100 km par an.

C'est un prédateur efficace, on estime qu'un nid de frelons supprime plus de 100 000 insectes (mouches, abeilles sauvage et domestique, ...). Il est aussi à l'origine de nombreux décès de personnes chaque année.

L'association Abeilles en Pévèle en collaboration avec la ville de Cappelle-en-Pévèle et la communauté de communes de Pévèle Carembault organise le piégeage de printemps qui vise à capturer les femelles fécondées capables de construire et développer un nid dès le printemps. Une fondatrice capturée, c'est un nid en moins et plusieurs milliers



d'individus qui ne verront pas le jour.

Ce piégeage de printemps est complété par un piégeage à partir de juillet pour attraper les frelons nés des nids qui se sont développés.

Ainsi, en 2024, c'est plus de 350 femelles fondatrices qui furent piégées, soit potentiellement 350 nids et donc des milliers de frelons qui n'ont pas vu le jour.

4 - Le GON



Le Groupe Ornithologique et Naturaliste rassemble des passionné(e)s de nature qui œuvrent à améliorer la connaissance sur la faune sauvage et à la protéger dans les Hauts-de-France.

Agréé association de protection de la Nature, le GON est un expert incontournable des animaux sauvages.

Les objectifs opérationnels du GON sont :

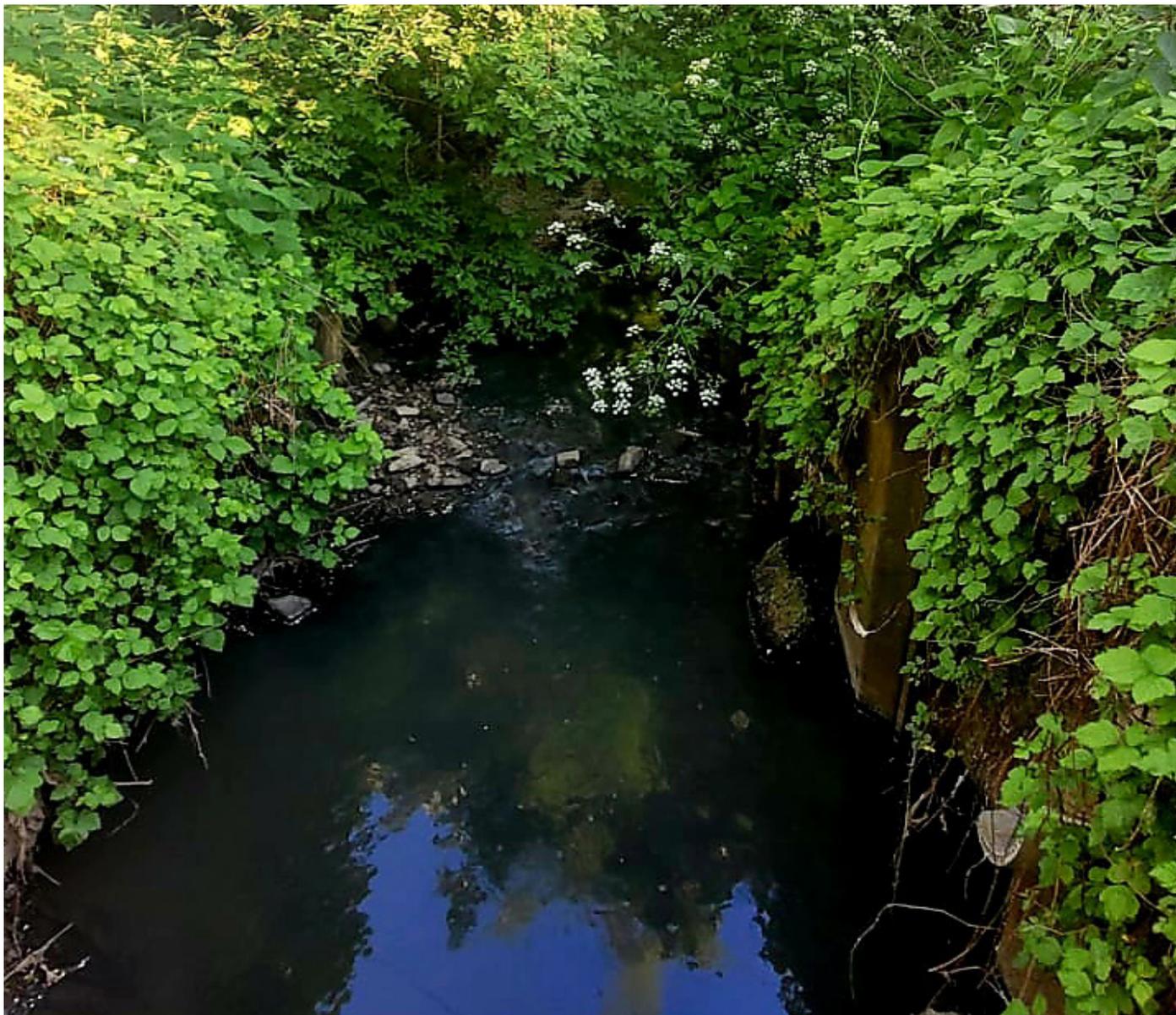
- **Améliorer les connaissances sur la faune sauvage,**
- **Valoriser des connaissances,**
- **Protéger la faune sauvage**
- **Accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets,**
- **Former des naturalistes.**

Dans notre commune de Cappelle-en-Pévèle, les différents naturalistes ont su recenser depuis 2011 jusqu'à aujourd'hui bon nombres d'espèces d'oiseaux à savoir : Héron garde-bœufs, Perdrix grise, Corbeau freux, Faucon crécerelle, Coucou gris, Pluvier doré, Grande aigrette, Mésange à longue queue, Orite à longue queue, Pigeon Ramier, Chevêche

d'Athéna, Chouette chevêche, Choucas des tours, Rouge-gorge familier, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Bergeronnette grise, Roitelet huppé, Alouette des champs, Pic épeiche, Pipit farlouse, Grimpereau des jardins, Bécassine des Marais, Héron cendré, Faisan de Colchide, Pigeon biset, Mésange charbonnière, Rouge-queue noir, Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée, Buse variable, Vanneau huppé, Geai des Chênes, Mésange bleue, Grive draine, Mésange nonnette.



5 - Notre cours d'eau : le Zécart



La trame bleue de notre commune, qui se trouve sur le bassin versant de la Marque, est constituée principalement par un cours d'eau qui le traverse de sud-ouest au nord-est : il se nomme le Zécart. Il prend sa source à Bersée et se jette dans la Marque après 12 kilomètres.

Après Cappelle-en-Pévèle, le Zécart rejoint Templeuve en Pévèle, Genech, Louvil.

Ce cours d'eau est alimenté, dans notre village, par un « chevelu » de 17 kilomètres de fossés.

La qualité de l'eau s'est améliorée grâce à la mise en assainissement collectif par le syndicat SIDEN/SIAN, régie Noréade.

Il cause parfois des inondations en centre-ville. Des aménagements (Zone d'expansion de crues, reméandrage...) font l'objet d'un vaste projet porté par Pévèle-Carembault.

Il est peu visible, il a été busé en centre-ville pour ressortir derrière le lotissement des Glycines qu'il borde le long d'un espace vert communal.

Dans le projet d'aménagement du centre bourg, ce cours d'eau sera mis en valeur avec des plantations sur ses berges, son franchissement par une passerelle en bois et la réalisation de la continuité piétonne avec le tronçon communal déjà existant.

B - PRÉSERVATION DES RESSOURCES

1 - Gestion intégrée des eaux pluviales



La commune a investi dans le cadre de vie en réalisant des travaux rue de la Libération en 2024 et rue de la Ladrerie en 2025. **Ces travaux sont des travaux de remise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, la création de nouvelles pistes cyclables, l'embellissement global avec notamment l'enfouissement des réseaux et la création d'espaces végétalisés.**

Mais pas seulement !

Les élus ont fait le choix d'intégrer dans ces réalisations, des noues et des pavés drainants. Ces ouvrages permettent de réduire efficacement le risque d'inondation tout en favorisant la biodiversité urbaine. En drainant les eaux de pluie, ces structures innovantes contribuent à limiter la surcharge des réseaux d'assainissement traditionnels. Ces réalisations sont complétées par la voirie tampon existante rue de l'Abbaye.



2 - Préservation de la ressource en eau



La commune a favorisé depuis de nombreuses années la préservation de la ressource en eau, et ce par différents biais : d'abord avec l'installation de cuves enterrées : une cuve de 10m³ sous le parking de la salle des sports et une cuve de 20m³ sous le bâtiment des services techniques pour une utilisation interne liée aux besoins du service. Ensuite, des cuves « réserves » d'1 m³ ont été placées à des

endroits stratégiques comme la cantine et l'école, qui servent principalement à l'arrosage.

Enfin, les élus ont fait le choix lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme d'imposer pour chaque nouvelle construction l'installation d'une cuve enterrée de 3 000 litres, une obligation imposée par la commune afin d'inciter la population à une consommation et un usage plus vertueux.



C - ÉNERGIES NOUVELLES



1 - Bâtiment des services techniques

En 2022-2023, la commune a réalisé la construction des nouveaux ateliers municipaux en mettant l'accent sur la performance environnementale et le choix de matériaux biosourcés. Le bâtiment a été conçu en structure bois avec une isolation en fibre de bois et une vêtiture extérieure en claire-voie bois, alliant esthétique et efficacité thermique.

La superstructure et la charpente ont été fabriquées hors site, ce qui a permis de réduire significativement le nombre de transports. Par ailleurs, l'ensemble des matériaux issus du terrassement a été réutilisé sur place, limitant ainsi l'impact environnemental du chantier.

La toiture a été intégralement équipée de panneaux photovoltaïques, permettant une autoconsommation énergétique pour le bâtiment des ateliers et pour la mairie, avec revente du surplus de production. Grâce à l'application SOLAR, la production peut être suivie en temps réel, garantissant un pilotage optimal.

Enfin, le bâtiment est parfaitement étanche à l'air et dispose d'une ventilation naturelle simple flux, assurant un renouvellement de l'air sain et économe en énergie.

Gestion durable de l'eau

La récupération des eaux de pluie de ce

bâtiment, ainsi que celui de la Mairie, permet leur réutilisation par les services techniques pour :

- l'alimentation du réseau des installations sanitaires,
- le nettoyage des équipements,
- l'arrosage des espaces verts.

Un module de gestion des eaux pluviales permet de suivre en temps réel la consommation et d'optimiser les usages.

Par ailleurs, les surfaces de circulation et de stationnement ont été conçues avec des matériaux permettant l'infiltration des eaux, afin de lutter contre l'imperméabilisation des sols, tout en respectant les normes d'accessibilité PMR.

Favoriser la biodiversité au cœur des aménagements paysagers

La commune a placé la préservation de la biodiversité au cœur de ses aménagements paysagers, en veillant à créer des espaces verts en interface écologique avec les zones naturelles ou plantées avoisinantes.

Une attention particulière a été portée au choix de végétaux endémiques, adaptés à notre sol et au climat local, permettant ainsi de limiter l'arrosage tout en soutenant la faune locale. Ces plantations forment notamment un écran végétal assurant une

barrière visuelle sécurisante pour le groupe scolaire, tout en offrant une diversité de couleurs et de floraisons au fil des saisons, y compris aux abords de la mairie.

Dans une logique de corridors écologiques, des passages ont été aménagés dans les clôtures afin de faciliter la circulation des petits animaux. Des nichoirs à chauves-souris, identiques à ceux installés sur le groupe scolaire, ont été positionnés sur le pignon est du bâtiment municipal, complétés par un hôtel à insectes. Une ruche pédagogique, placée sous la tutelle du rucher-école pévèlois, complète ce dispositif.

Un chantier exemplaire : propre, responsable et circulaire

Dans le cadre de ce projet, la commune a intégré la charte de chantier propre, avec une obligation de tri et de recyclage de tous les déchets issus de la construction.

La superstructure et la charpente ont été réalisées hors site, en matériaux biosourcés. Ce mode constructif a permis de réduire significativement les déchets sur place et d'optimiser leur valorisation en atelier.

Sur site, seuls les déchets issus des ouvrages de plâtrerie et d'étanchéité ont été générés. Ils ont été collectés dans un unique big bag, repris ensuite par un éco-organisme en vue de leur revalorisation industrielle.

Enfin, une démarche de réemploi a été mise en œuvre pour l'aménagement complet en mobilier, renforçant ainsi l'engagement de la commune pour l'économie circulaire et la sobriété en ressources.



D - GESTION DES DÉCHETS

1 - Compost issu de la collecte des déchets verts

Depuis plus de 13 ans, Pévèle Carembault propose des distributions gratuites de compost. Cappelle-en-Pévèle bénéficie de ce service gratuitement une fois par an. 30m³ de compost sont ainsi mis à la disposition de la population en libre service entre mars et avril.

Mais d'où vient le compost ? De chez nous ! Les déchets qui permettent de créer le compost distribué sont issus des collectes de biodéchets réalisées dans les 38 communes de Pévèle Carembault.

Le compost est un terreau écologique, c'est-à-dire une alternative 100% naturelle aux produits chimiques. **C'est un amendement organique qui permet de régénérer les terres et d'améliorer la fertilité des sols notamment la croissance des végétaux et de leurs racines.** Il limite également l'apparition des maladies chez les plantes et améliore la porosité du sol.



2 - Composteurs et formation au compostage



Chaque année, la commune propose une formation au compostage dispensée par un maître-composteur, en partenariat avec la Communauté de Communes Pévèle Carembault. Cette initiation permet aux habitants de découvrir les fondamentaux du compostage : fonctionnement, équilibre des matières, bonnes pratiques et surtout, ce qu'il convient (ou non) de mettre dans un composteur.



À l'issue de la formation, chaque participant se voit remettre gratuitement un composteur en bois à installer dans son jardin.

L'objectif est double :

- Réduire les déchets collectés dans les bacs gris (ordures ménagères) et dans les déchets verts,
- Valoriser localement les biodéchets en produisant un engrais naturel, gratuit et de qualité.



Quelques chiffres pour illustrer l'enjeu : en 2023, chaque habitant a produit en moyenne 168 kg de déchets verts et 174 kg d'ordures ménagères. Or, 34 % du contenu de la poubelle grise est encore compostable, soit 68 kg/habitant/an.

La commune s'engage également de manière exemplaire : des composteurs collectifs ont été installés au cimetière, à l'école et à la médiathèque, permettant une sensibilisation au quotidien et une gestion plus responsable des biodéchets.



3 - Revalorisation des déchets verts de la commune

Tontes et ramassages des feuilles :

En moyenne nous effectuons pour offrir une prestation de qualité 16 tontes par an.

Avec notre équipement (Tondeuse Kubota G23) nous avons une capacité moyenne de ramassage de 500 litres de déchets-verts par bac. Nous effectuons une moyenne de 8 bacs journaliers. Soit 4000 litres de matière organique par jour (non tassée). Ce qui représente 20000 litres par tournée de tonte complète.

Nos déchets verts issus des travaux de tonte et du ramassage des feuilles sont vidés sur une plate forme agricole au sein de notre commune. Cette revalorisation se fait par les agriculteurs.

Nous effectuons en moyenne 320 000 Litres soit 320 m³ de matière non tassée à recycler.

La densité d'un gazon coupé varie en fonction de son taux d'humidité soit un delta de 350kg à 500kg/m³. Ce qui représente annuellement 120 000 kg de matière organique soit 120 tonnes.



Pour rappel cet amendement est utilisé en moyenne à 10 kg/m² soit 100kg par hectare de culture.

La revalorisation de nos déchets de tontes et de feuilles permet d'amender 1,2 hectare de culture par an.

Les déchets issus de nos tailles arbustives ou

provenant des travaux de taille douce dans les arbres sont broyés et réutilisés en paillage dans nos massifs ou en cheminement piéton dans certaines zones d'aménagement de l'école communale. Les quantités sont très variables chaque année.

Les services techniques limitent les déchets verts provenant du broyage de nos tailles en paillant nos créations et massifs. Les agriculteurs récupèrent nos déchets de tonte et de désherbage. L'épandage se fait ensuite en amont des cultures de printemps.



4 - La démarche Zéro déchet



Les ateliers ZD sont proposés par la CCPC ainsi que les ateliers d'initiation au compostage, nous adhérons complètement à cette démarche et proposons tous les ans des dates au sein de notre commune.

Nous nous étions impliqués dans cette démarche dès 2019, sollicitée par le collectif Pévèle Zéro déchet, et il a été proposé de lancer une opération au sein du village : « Cappelle Défi ZD ou presque »

Création de flyers, de diaporama de présentation, d'un site Facebook dédié.

L'objectif : Présenter le dispositif aux familles cappelloises, l'engagement de peser tous nos déchets et déplacement en déchetterie

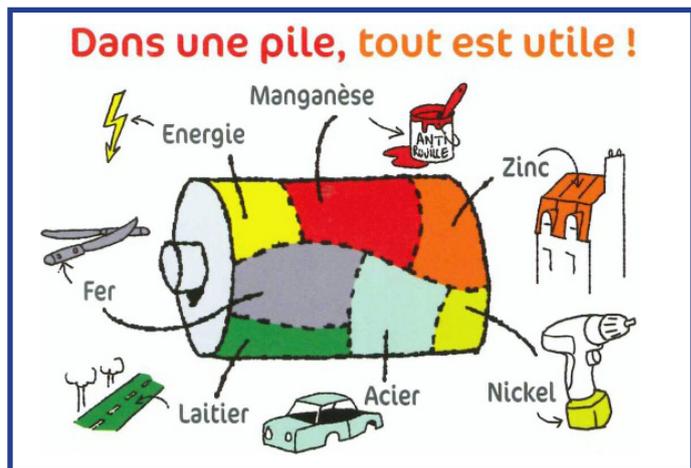
durant 6 mois, noter ses pesées sur un tableau excel toutes les semaines.

Le défi, si on l'acceptait, était de réduire de 30% le poids de nos déchets quotidiens.



IV - GESTION ENVIRONNEMENTALE

Pour ce faire nous avons proposé un grand nombre d'ateliers en passant de la confection de produits d'entretien à la couture, au recyclage, à la valorisation des épluchures mais aussi par le nettoyage de son frigo, la confection des produits de beauté, la qualité alimentaire et surtout par la sensibilisation à ce que deviennent nos déchets en visitant le centre de tri de notre secteur le Symevad. Cette visite a impressionné bon nombre de participants, nous avons organisé 2 visites de 30 personnes.



Plus de 30 familles nous ont suivis, un accompagnement mensuel par des rencontres pour évoquer les difficultés, un suivi régulier des pesées et propositions des ateliers, une écoute journalière via le site internet, des échanges d'informations, d'adresses, d'astuces, tous les jours (ex de la pile), un kit de démarrage ont permis de maintenir la motivation durant les 6 mois de l'opération Défi ZD ou presque.

Le résultat a été spectaculaire plus de 50 % de baisse générale de nos déchets voire plus de 80 % de baisse pour certaines familles.

5 - Les PAV

Dans sa démarche de développement durable et d'embellissement du cadre de vie, la commune de Cappelle-en-Pévèle a mis en place plusieurs Points d'Apport Volontaire (PAV) dédiés au tri du verre. Répartis de manière stratégique sur le territoire communal, ces conteneurs permettent à tous les habitants de trier facilement leurs bouteilles et bocaux, contribuant ainsi à la réduction des déchets ménagers.

Ce système, favorise le recyclage tout en réduisant la fréquence de collecte des ordures. Il s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de préserver les ressources, de limiter l'impact environnemental et d'accompagner les Cappellois dans une gestion plus responsable de leurs déchets.



E - INITIATIVES COMMUNALES

1 - Zéro phyto



La commune de Cappelle-en-Pévèle s'engage activement dans la démarche «Zéro Phyto, pas de terre à nue», visant à préserver l'environnement et la santé publique. **Depuis plusieurs années, la municipalité a supprimé l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces publics, favorisant ainsi des pratiques respectueuses de la biodiversité.**

Pour éviter les sols nus, propices à l'érosion et à la prolifération des mauvaises herbes, la commune privilégie des techniques alternatives telles que le paillage, le broyat ou mulching, la plantation de couvre-sols

et l'aménagement de prairies fleuries. La densité de plantations étouffe les adventices par manque d'espace et de lumière. Ces méthodes permettent de maintenir un couvert végétal permanent, contribuant à la beauté paysagère et à la richesse écologique des espaces verts.

Cette politique s'inscrit pleinement dans les objectifs du label «Villes et Villages Fleuris», témoignant de l'engagement de la commune en faveur d'un cadre de vie sain et durable pour ses habitants.

2 - Trame noire



A Cappelle-en-Pévèle, la protection de la biodiversité passe aussi par la nuit. En adoptant la démarche de la Trame noire, la commune s'engage à limiter la pollution lumineuse pour préserver les espèces nocturnes, souvent invisibles mais essentielles à l'équilibre des écosystèmes. Chauves-souris, papillons de nuit et autres petits animaux bénéficient ainsi de corridors écologiques sombres, indispensables à leurs déplacements et à leur survie.

Depuis 2022, l'éclairage public (100% en LED dans tout le village) est interrompu de 23h à 6h dans toute la commune. Cette initiative, en plus de favoriser la biodiversité, permet de réaliser des économies d'énergie notables : une baisse moyenne de 40 % de la consommation annuelle sur l'éclairage a été constatée, tout en maintenant le confort et la sécurité des habitants.

La Trame noire s'intègre naturellement dans la stratégie environnementale de Cappelle-

en-Pévèle et renforce sa candidature au label «Villes et Villages Fleuris», en alliant respect du vivant et gestion responsable de l'énergie.



3 - Gestion différenciée : paillage, zone non coupée

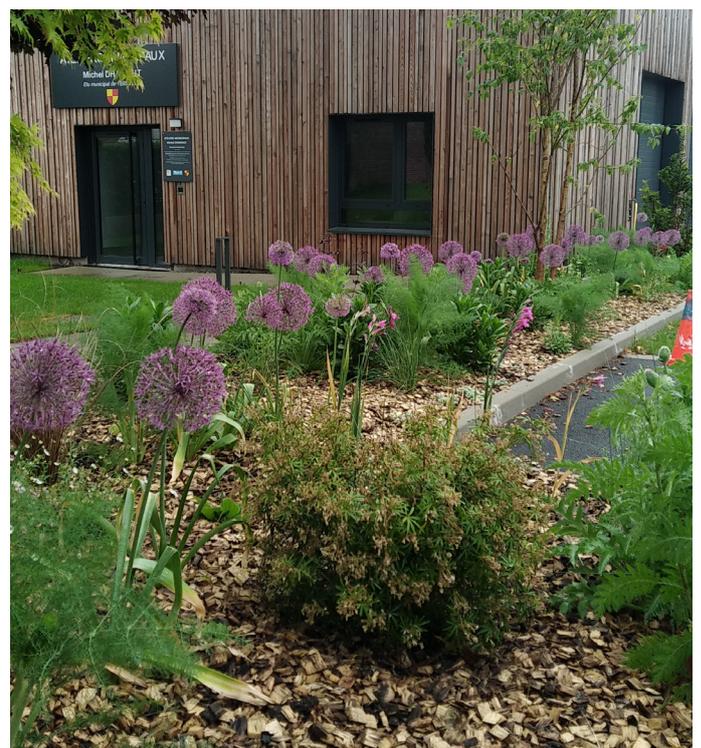


La gestion différenciée permet à la nature de reconquérir les lieux autrefois très entretenus où la nature n'avait peu de place. Elle prône un entretien autant que nécessaire mais aussi peu que possible. L'objectif est d'appliquer des modes de gestion différents selon la typologie des espaces, le rendu souhaité et leurs usages. Elle intègre l'ensemble des enjeux d'un territoire ou d'un site dans la gestion des espaces verts.

Elle constitue un compromis entre la gestion relativement stricte et contrainte des espaces communaux et la gestion naturaliste des réserves, orientée vers une protection du milieu naturel. Les agents n'entretiennent plus les espaces de façon homogène mais de manière différenciée, suivant l'utilisation.

Par exemple un grand espace autrefois tondu mais n'ayant pas de vocation particulière sera dorénavant fauché une fois par an, permettant également aux agents de gagner du temps et de se consacrer sur des entretiens plus qualitatifs en fonction des

zones d'aménagements de la commune. Un gazon ornemental sera toujours tondu de manière à avoir le rendu souhaité. Les zones à sécuriser sont aussi entretenues en conséquence. Les espaces utilisés de manière occasionnelle seront tondu ou



IV - GESTION ENVIRONNEMENTALE

fauchés avant les manifestations.

De plus en plus de pieds d'arbres ne sont plus tondus, permettant de gagner en fraîcheur pour les systèmes racinaires, plus rapide sur les finitions et surtout aucune blessure autour des troncs.

De nombreux arbres, arbustes existent sur la commune. Nos services techniques plantent de plus en plus chaque année notamment en vivaces et graminées des bulbes également pour faire perdurer les parterres.

Le choix de la palette végétale permet d'assurer une continuité dans la floraison.



A - LES ARBRES ET BOISEMENTS

1 - Les arbres le long de la départementale

La Route Départementale 549 permet d'éviter de passer par le centre de Cappelle-en-Pévèle sur l'ancienne voie royale Lille-Orchies.

Cette R.D. a été créée en 1940, et a été plantée sur chacun de ses côtés par des peupliers.

Ils ont été coupés une soixantaine d'années plus tard, en 2006, car leurs racines filantes abîmaient les pistes cyclables et un grand nombre d'entre-eux étaient malades.

La municipalité a décidé, avec le Département du Nord, de replanter des chênes à la place des peupliers.

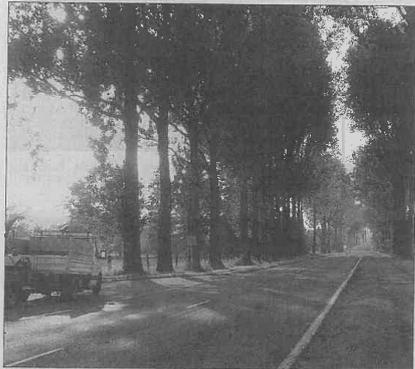
Le coût pour la commune a été de 12 000 euros.

C'est donc toujours une route bordée d'arbres qui traverse notre village pour rejoindre Seclin à Marchiennes, le seul tronçon arboré.

CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

Abattage d'une trentaine d'arbres malades et dangereux

La Direction départementale de l'Équipement a fait procéder à des examens sur les arbres qui bordent la route dans la commune. Trente et un d'entre eux se sont révélés dangereux, sur un seul côté de la route, et ont été abattus.



« Mieux vaut prévenir que guérir ! » Bernard Chocraux, maire de la commune, s'est sagement inspiré de ce vieil adage. À la suite de quelques alertes se traduisant par la chute de branches sur la chaussée lorsque le vent atteint une certaine vitesse, il n'a pas hésité à faire part de ses craintes à la DDE quant aux risques d'accident.

Il est vraisemblable que, dans un second temps, les arbres qui bordent l'autre côté de la route seront aussi examinés, car ils ont été plantés également il y a quelque soixante ans.

Reboiser avec des chênes

Soucieuse de préserver le caractère boisé de la Pévèle sur le territoire de Cappelle, la commune a d'ores et déjà opté pour un reboisement avec des chênes, reboisement auquel elle participera financièrement en assurant 40 % des dépenses soit une somme non négligeable de 12 000 €.

Mardi soir, la DDE mettait en place un barrage avec une déviation du trafic vers le centre de Cappelle jusqu'au lendemain 6 heures. Ce dispositif a été reconduit pendant les quatre nuits suivantes. Les travaux se sont achevés hier matin.

Comme on le voit, il est ainsi possible de faire tomber les arbres sur la route sans ébranchage préalable, avec une équipe de cinq à six hommes. ■

Des travaux utiles pour la sécurité des promeneurs et des automobilistes.



2 - Le bois des Sollières

Le bois des Sollières se trouve au nord du village, sa superficie est de 2,70 hectares.

À l'origine, il s'agissait d'une ancienne carrière d'exploitation d'argile, sur un à deux mètres de profondeur, pour la réalisation de briques. Cette activité a été abandonnée peu avant la 2ème guerre mondiale. Cette ancienne carrière a été ensuite boisée, probablement au cours des années 50, avec des peupliers euraméricains I 214 et des peupliers robusta.

Lorsqu'en 2002 le Département du Nord a décidé la création d'un collège à Cappellen-Pévèle, la municipalité s'est engagée à créer un complexe sportif.

Cependant, il a alors été nécessaire de défricher 500 m² au Sud-Ouest du bois.

La compensation au défrichage a été faite sur place sur une zone en friche. Le boisement compensatoire a représenté 4 fois la surface défrichée, soit 2000 m².

La plantation a été composée principalement de chênes sessiles (1450) accompagnés de frênes (100) et de merisiers (100)

Une vingtaine de tilleuls, de hêtres et de châtaigniers ont été également plantés



à des fins pédagogiques (proximité du collège) et dans le but d'augmenter la biodiversité.

En bordure, une lisière sera reconstituée avec des essences arbustives telles que sorbiers des oiseleurs, viornes, obiers et lantanes, cornouillers sanguins et noisetiers.

L'abattage des arbres s'est fait en hiver en dehors de la période de nidification.

L'ensemble concourt à une forte augmentation de la biodiversité, puisqu'il s'agit d'une conversion en feuillus mélangés.

3 - Les hêtres pourpres de la Drève du Château du Béron



La drève, allée majestueuse bordée d'arbres centenaires, reliait le château du Béron au village.

Un diagnostic réalisé par l'Office National des Forêts (ONF) en novembre 2022, a montré que les hêtres sont colonisés de sporophores de champignon lignivore de type polypore

géant *Meriplus giganteus*, ainsi que par d'autres champignons lignivores.

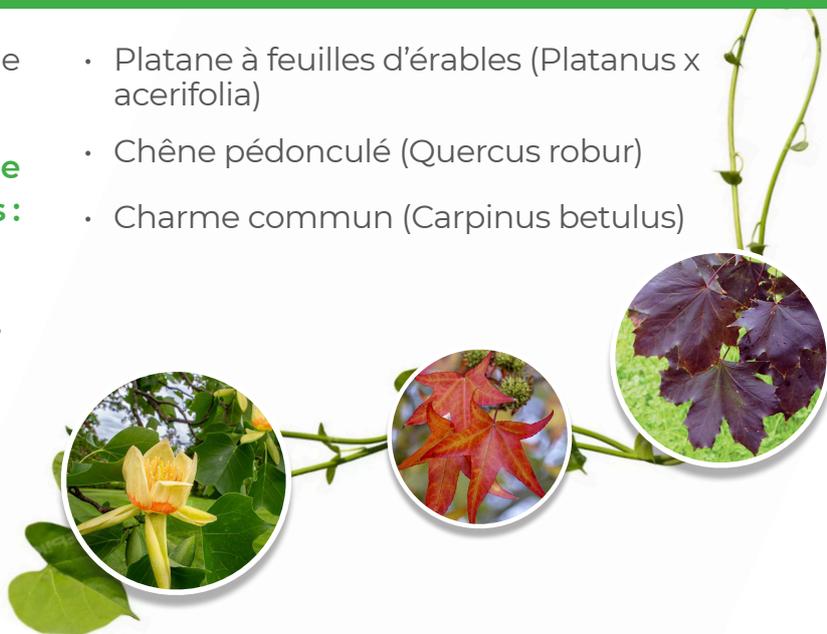
Ainsi, les deux alignements d'hêtres pourpres ont dû être abattus, soit 63 arbres sur les 64 qui y étaient recensés.

La replantation d'un alignement d'essences adaptées à l'évolution du climat et résistantes

aux champignons mis en cause dans le rapport de l'ONF sera réalisée.

Le choix des essences est opéré sur une liste dressée par l'ONF, parmi les suivantes :

- Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*)
- Erable plane pourpre (*Acer platanoides purpurea*)
- Tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*)
- Copalme d'Amérique (*Liquidambar styraciflua*)



- Platane à feuilles d'érables (*Platanus x acerifolia*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Charme commun (*Carpinus betulus*)

4- La plantation de haies



Depuis de nombreuses années, notre commune participe tous les ans à l'opération Plantons Le Décor avec l'aide de la Communauté de Communes Pévèle Carembault et la Région Hauts de France.

Chaque dernier samedi de novembre, les élus, accompagnés de la population, se retrouvent devant la Mairie et se répartissent sur différents chantiers pour planter arbres et arbustes.

Cette opération se fait dans le cadre de la trame verte commencée avec la CCPC il y a plus d'une quinzaine d'années. Les photos suivantes illustrent les anciennes plantations ainsi que les nouvelles.



DANS NOTRE PLU :

nous préconisons des essences locales pour les nouveaux projets de construction et d'aménagement

Bilan des plantations de ces 3 dernières années

Variété	2022	2023	2024
Aulne Glutineux	15		
Beurré d'Anjou			1
Bouleau Verruqueux	10		
Bourdaine	5	15	
Cerise Blanc-Nez			1
Cerise de Moncheaux			1
Charme (Charmille)	15		
Châtaignier	10		
Chêne Pédonculé	10	5	
Chêne Sessile	15	5	
Comtesse de Paris			1
Cornouiller sanguin	15	10	
Eglantier	1		
Erable Champêtre	10		
Erable Sycorome	10		
Fusain d'Europe	5		
Goute d'Or de Coe			1
Griotte de Vieux-Condé			1
Groseillier noir (souche sauvage)	16		10
Groseillier rouge (souche sauvage)			10
Groseillier à maquereau (souche sauvage)			10
Guigne noire du Pévèle			1
Merisier	15	10	
Monsieur Hatif			1
Noisetier	5	15	10
Orme champêtre	50		
Raine Claude d'Althan			1
Reine Claude			2
Reine Claude Dorée			1
Reine Claude Rouge Hâtive			1
Sainte Catherine			1
Saule Blanc	15	5	
Saule Marsault		10	
Saule osier, saule des vanniers	35	15	20
Sorbier des Oiseaux	20		
Sureau Noir	6	15	
Tilleul à Grandes Feuilles	15	5	
Tilleul à Petites Feuilles	5	5	
Troène d'Europe		10	
Viorne lantane ou mancienne		15	10
Viorne obier	5	15	10
Total	308	155	94



5 - Les zones arborées préservées au PLU



Le Plan Local d'Urbanisme de Cappelle-en-Pévèle réglemente les constructions mais pas seulement ! Depuis plus de 20 ans la municipalité a fait le choix d'inscrire dans ce document la préservation d'espaces végétalisés et en particulier des arbres, des haies et des vergers. A titre d'exemple, les arbres du parc du Château du Béron ont fait l'objet d'un inventaire.

La drève de hêtres pourpres qui jalonne l'entrée du parc est classée. Les arbres étant malades, le propriétaire a rempli l'obligation de replantation avec les conseils de l'ONF.

Les haies qui bordent les champs sont ainsi répertoriées, outre leur utilité visuelle, elles constituent un habitat pour certaines espèces animales et participent activement à la retenue des coulées de boues qui ont déjà fait des dégâts sur la commune.

Les vergers sont également protégés par ce document. Ainsi les zones d'arbres

fruitiers ne peuvent être abattues sans remplacement, rendant impossible leurs transformations en pâtures.

Cette obligation végétale participe à la conservation du patrimoine arboré de la commune.



B- FLEURISSEMENT DU VILLAGE 4 SAISONS



À Cappelle-en-Pévèle, le fleurissement des espaces publics est pensé pour offrir des parterres colorés et attrayants en toute saison. Grâce à un choix rigoureux de végétaux adaptés, mêlant plantes vivaces, bulbes de printemps, floraisons estivales, décoratifs d'automne et d'hiver, la commune assure une présence florale continue. Ce fleurissement 4 saisons contribue au cadre de vie agréable des habitants et valorise les espaces paysagers tout au long de l'année.





C - LA TAILLE DES VÉGÉTAUX

ARBRES

La commune applique une politique de taille respectueuse du cycle végétal. Les haies ornementales sont taillées deux fois par an, tandis que les haies champêtres ne le sont qu'une seule fois. Pour les espèces à floraison, une taille unique après floraison est privilégiée; pour les autres, l'intervention a lieu à l'automne. Cette pratique permet de limiter la pousse, de préserver la biodiversité et de réduire le nombre d'interventions, tout en respectant les cycles naturels.

ARBUSTES ET PLANTES GRIMPANTES

Une taille annuelle, effectuée en automne ou après la floraison, est réalisée selon les besoins spécifiques de chaque espèce. Un paillage naturel ou l'installation de plantes couvre-sols permet de limiter l'évaporation,

de réduire les adventices et de favoriser la vie du sol. Les déchets de taille sont valorisés en paillage ou transformés en BRF (Bois Raméal Fragmenté), enrichissant ainsi les premiers centimètres du sol en matière organique.

Pelouses, prairies, plantes mellifères et nectarifères

La fréquence de tonte varie selon la saisonnalité et la typologie des espaces : de tous les 7 à 15 jours pour les zones fréquentées, à une fois par mois voire tous les deux mois dans les espaces à gestion plus extensive, afin de favoriser un aspect champêtre et de soutenir la biodiversité locale, notamment les pollinisateurs.

D - LA GRAINOTHÈQUE EN MÉDIATHÈQUE

La médiathèque fait honneur à son nom «Cultiv'arts» et propose depuis début 2023 une grainothèque, ouverte à tous et fonctionne sur la base d'un échange libre et non-monnaire. Il est possible d'y déposer des graines de fleurs, de légumes et de fruits ou encore de plantes aromatiques. La grainothèque est une suite logique à l'installation en 2022 du bac à compost et permet ainsi à la médiathèque de s'engager un peu plus dans une démarche écologique.

Une seconde grainothèque va voir le jour à l'école.



E - LES ESPÈCES VÉGÉTALES MELLIFÈRES

Mélange floraison annuelle et sauvage essences mellifères :

Genre	Espèce	Nom Français
Centaurea	cyanus	Bleuet
Chrysanthemum	segetum	Chrysanthème des moissons
Matricaria	inodora	Matricaire inodore
Papaver	rhoeas	Coquelicot
Achillea	millefolium	Achillée millefeuille
Anthemis	arvensis	Anthémis des Champs
Anthyllus	vulneraria	Anthillyde vulnéraire
Centaurea	jacea	Centauree jacée
Chrysanthemum	leucanthemum	Marguerite commune
Cichorium	intybus	Chicorée sauvage
Daucus	carota	Carotte ornementale
Echium	vulgare	Vipérine commune
Hypericum	perforatum	Millepertuis perforé
Malva	moschata	Mauve musquée
Salvia	pratensis	Sauge commune
Scabiosa	columbaria	Scabieuse colombarie

Plantes protégées sauvages :

Genre	Espèce	Nom Français
Aquilegia	vulgaris	Ancolie commune

Les Arbres fruitiers que composent nos vergers :

Genre	Espèce	Nom Français
Ribes	uva-crispa	Groseillier à Maquereau (souche sauvage)
Ribes	nigrum	Groseillier noir (souche sauvage)
Ribes	rubrum	Groseillier rouge (souche sauvage)
Prunus	avium	Cerise Blanc nez
Prunus	cerasus "Moncheaux"	Cerise de Moncheaux
Prunus	cerasus "Vieux Condé"	Cerise Griotte de Vieux-Condé
Prunus	cerasus "Guigne noire du Pévèle"	Cerise Guigne noire du Pévèle
Pyrus	communis "Beurré d'Anjou"	Poirier Beurré d'Anjou
Pyrus	communis "Comtesse de Paris"	Poirier Comtesse de Paris
Malus	domestica "Cabarette"	Pommier Cabarette
Malus	domestica "Double bon pomme rouge"	Pommier double bon pomme rouge
Malus	domestica "Gris Brabant"	Pommier gris Brabant
Prunus	domestica "Reine Claude d'Altan"	Prune Reine Claude d'Althan
Prunus	domestica "Reine Claude Dorée"	Prune Reine Claude dorée



VI - ESPACES PUBLICS

A - CHEMINS CYCLABLES : UNE MOBILITÉ DOUCE EN CONTINUITÉ AVEC LES VILLAGES VOISINS

Depuis plusieurs années, la commune de Cappelle-en-Pévèle s'engage pour favoriser les mobilités douces, en particulier le développement des cheminements cyclables. **Ces aménagements s'inscrivent dans une logique plus large de continuité territoriale portée par la Communauté de Communes Pévèle-Carembault.**

Plusieurs liaisons cyclables sécurisées existent déjà ou sont en cours de réalisation, permettant de relier Cappelle-en-Pévèle aux communes voisines comme Bersée, Mérignies ou Pont-à-Marcq. Elles facilitent les déplacements à vélo pour aller à l'école, au travail, ou pour les balades du week-end. Ces itinéraires sont pensés pour sécuriser les cyclistes, tout en valorisant le cadre naturel et le patrimoine local.

Ce réseau intercommunal de pistes et voies cyclables a pour objectif de réduire l'usage de la voiture pour les petits trajets, d'encourager les modes de transport durables et de répondre aux enjeux environnementaux actuels.

Cappelle-en-Pévèle poursuit donc son engagement en faveur d'un cadre de vie plus sain et plus accessible, en lien avec les actions de la Pévèle Carembault pour une mobilité douce et durable sur tout le territoire.



B - OPÉRATION « PRIME AUX VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE »



Les Cappellois peuvent bénéficier d'une aide financière intercommunale de 200 €, quel que soit le prix d'achat de votre vélo électrique neuf ou reconditionné (acheté chez un professionnel).

Depuis 2024, Pévèle Carembault subventionne également l'installation d'un kit d'électrification de votre vélo standard à hauteur de 50% du prix avec un plafond à 200 €.

Une enveloppe de 75 000 euros est inscrite au budget intercommunal pour cette opération.

La commune a décidé de collaborer au dispositif. Elles octroient une subvention supplémentaire aux habitants cappellois pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et/ou du kit d'électrification.

Le conseil municipal a voté une somme 2000€ pour 2025 soit 10 aides de 200€ complémentaires.

Mais pourquoi lancer une subvention vélo ?

Avec ce dispositif d'aide financière, la commune et la CCPC contribuent au développement de la pratique du vélo en incitant les habitants à acheter ce moyen de transport pour se rendre au travail, faire leurs courses ou tout simplement se balader.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ensemble nous élaborons un schéma cyclable pour notre territoire. Il s'agit d'un ensemble de projets dont l'objectif est de créer des itinéraires sécurisés pour les cyclistes.

C - SIGNALÉTIQUE DES VOYETTES, COMMERCES ET INFRASTRUCTURES COMMUNALES



La commune de Cappelle-en-Pévèle valorise les liaisons douces au sein du village, notamment au travers des pistes cyclables mais également lors de la création de panneaux de bois entièrement réalisés par le service technique.

Ces panneaux indiquent par exemple comment se rendre à pied du centre du village au collège en passant par des chemins de traverse. Il existe également des panneaux présentant les commerces de notre village, ceux-ci ont été financés par notre communauté de communes.

Dans cet esprit, le groupe communication a poursuivi par la création d'une carte du village qui valorise elle aussi certains chemins de randonnée.

Enfin nous travaillons actuellement, à l'aide de l'application visorando GPS, notamment, sur des parcours de randonnées dans le village et également autour du village. Nous avons pour le moment fait un parcours : Balade à Cappelle que vous trouvez en présentation.



Balade à Cappelle en Pévèle

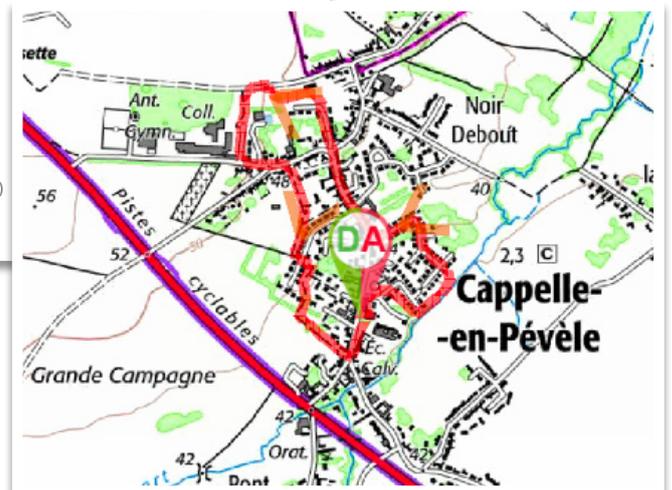
- (D) Départ à la Mairie
- (1) Partir à droite, rue du général de Gaulle, et à droite vers la rue de L'Abbaye. Longez la belle Eglise Saint Nicolas
- (2) Tourner à droite rue de l'Abbaye, puis à droite pour longer le Zécart au bout du lotissement
- (3) Tourner à gauche, rue des Glycines, et continuer à droite sur la rue du général de Gaulle. Juste après le rond-point, tourner à droite rue du Silo, puis à gauche rue des Sollières. Continuez tout droit, et à l'intersection avec les champs, tourner à gauche vers le collège Simone Veil.
- (4) Tournez à gauche, rue de l'Egalité, traversez et prenez la voyette, à droite, à côté du numéro 17.
- (5) Suivez la voyette jusqu'au bout en suivant les panneaux de bois vous indiquant le centre Bourg,
- (6) Traversez la rue du Général de Gaulle. Vous voici de retour à la Mairie.

Durée	0h 40	Difficulté	Facile
Distance	2,31 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	9 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	9 m	Commune	Cappelle-en-Pévèle (59242)
Point haut	51 m		
Point bas	40 m		

Visorando



Trace n° 71588543



D- LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA CROISSETTE

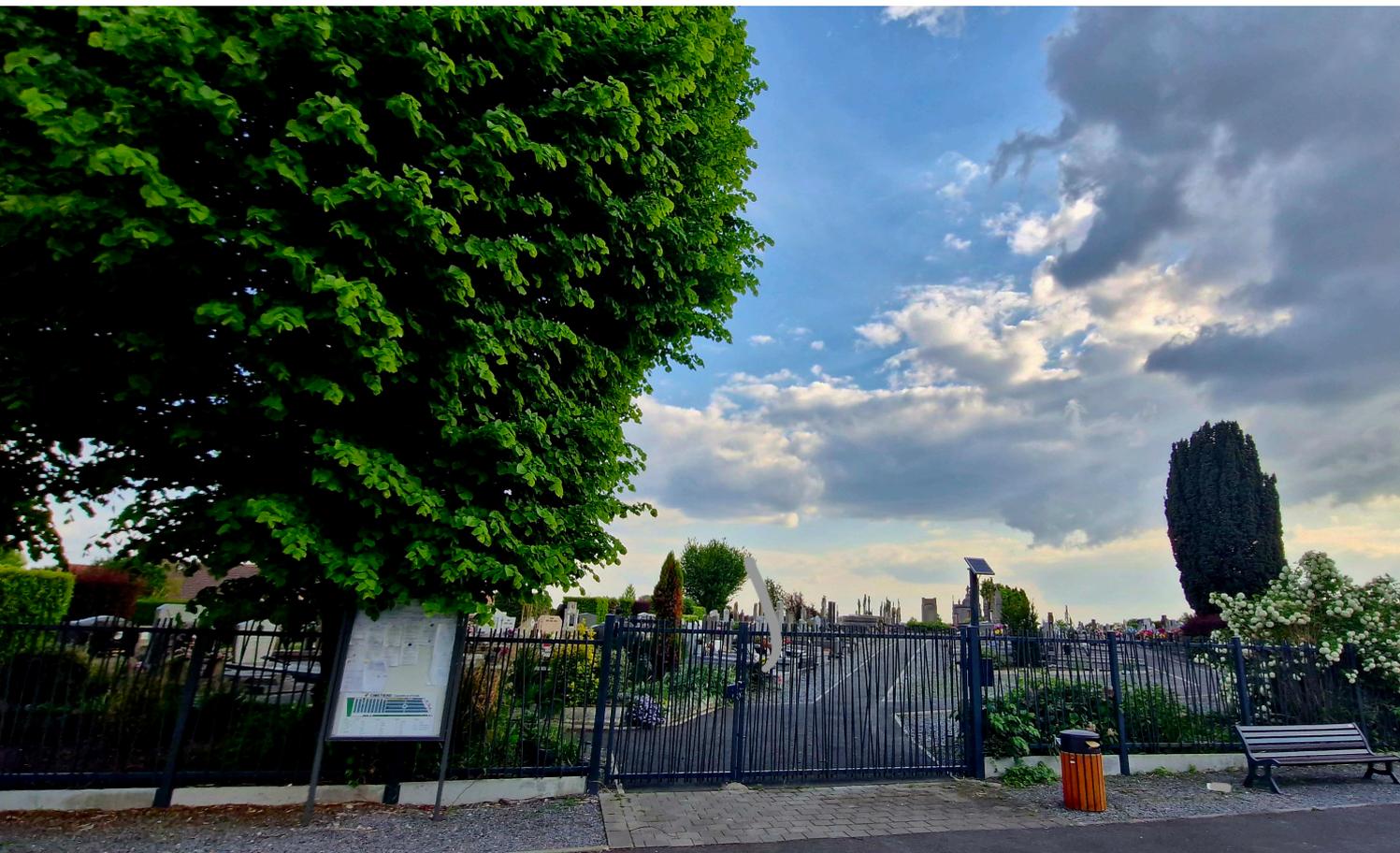


La zone d'activités de la Croisette regroupe un ensemble de 10 bâtiments.

Son implantation à l'entrée du village a été réalisée afin de profiter d'accès existants et de maintenir la continuité des liaisons douces, qui permettent aux habitants de rejoindre aisément la piscine du « **Chant de l'eau** » à pied ou à vélo. Cette zone est bordée d'un merlon végétalisé qui participe à son intégration dans le paysage vert et les voiries internes sont bordées d'espaces arborés qui rendent ce lieu agréable à la promenade.



E - LE CIMETIÈRE



Le cimetière de Cappelle-en-Pévèle s'inscrit pleinement dans la démarche environnementale de la commune. **Entretenu sans produits phytosanitaires depuis plusieurs années, il bénéficie d'une gestion écologique respectueuse de la biodiversité.** Des zones enherbées, des plantes vivaces peu exigeantes et un entretien raisonné contribuent à offrir un espace apaisant, à la fois sobre et fleuri.

Dans le cadre de cette démarche, des composteurs ont été installés pour permettre le tri des déchets végétaux directement sur place. Cette initiative encourage les usagers à adopter des gestes écoresponsables, tout en réduisant le volume des déchets collectés.

Plusieurs fois dans l'année, le Conseil Municipal des Jeunes réalise des

plantations de bulbes ou de vivaces.

Le cimetière devient ainsi un lieu de mémoire durable, en harmonie avec les valeurs de respect du vivant portées par la commune.





F - DEUX JARDINS PRIVÉS OUVERTS AU PUBLIC



À Cappelle-en-Pévèle, deux habitants passionnés de nature ont choisi d'ouvrir les portes de leur jardin au public, offrant à tous une véritable parenthèse de verdure et d'émerveillement.

Le jardin magique de Jean-Michel Martinache porte bien son nom : entre compositions végétales soignées, recoins poétiques et objets détournés, ce lieu insolite regorge de surprises. Chaque détour invite à la contemplation et à la rêverie. Jean-Michel partage volontiers ses astuces de jardinage et son amour pour les plantes, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Non loin de là, l'Oasis Nature de Thierry Marissael se veut un modèle de respect de la biodiversité. Ce jardin, labellisé «Oasis Nature» par l'association Humanité et Biodiversité, est un refuge pour la faune et la flore locales. Zéro pesticide, récupération d'eau, plantations variées et nichoirs : tout est pensé pour préserver l'équilibre naturel. Thierry accueille les visiteurs avec pédagogie, partageant son engagement

pour un jardinage durable et écologique.

Ces deux jardins, ouverts lors de journées dédiées ou sur rendez-vous, sont autant de lieux inspirants qui participent à l'identité verte de la commune et sensibilisent petits et grands à la beauté du vivant.





F - LES ESPACES DE JEUX OUVERTS À TOUS



Un terrain de bicross en accès libre est situé rue de la Ladrerie, ce terrain est prévu pour les pratiquants à vélo, en trottinette ou en rollers.

Un terrain multisports rue de l'Égalité permet la pratique du basket, du football ainsi que du handball sur un espace fermé et sécurisé.

Une aire de jeux, près de l'école, rue du Général de Gaulle, avec toboggan, parcours de motricité et jeux à bascule sur ressorts, offre aux enfants de 2 ans à 8 ans un lieu de

divertissements et de jeux en plein air.

Un boulo-drome avec cinq terrains de pétanque est en accès libre. L'association «La Boule Cappelloise» s'y réunit plusieurs fois par semaine.



A - L'ENTREPRISE FLORIMOND DESPREZ



Il ne reste rien du beau château avec donjon, motte, fossé, basse-cour et moulin à vent de la famille de Montmorency. Sur son emplacement, on trouve aujourd'hui la ferme de Wattines, fondée en 1804, et à l'origine des établissements Florimond Desprez.

Grâce au contexte favorable du blocus continental napoléonien, les champs de betteraves sucrières se multiplient dans la région où la terre argilo limoneuse se prête particulièrement à sa culture.

Les maisons de commerce de graines prospèrent et enrichissent de nombreux fermiers de la Pévèle.

Ainsi, à partir de 1830, la famille Desprez développe la culture des graines de betteraves. Les descendants se succèdent aujourd'hui encore à la tête de la maison Florimond Desprez. Tous ont contribué à la création, au développement et à la pérennisation d'une entreprise toujours innovante, dédiée à la recherche et à

l'amélioration de nombreuses espèces cultivées à travers le monde (céréales à paille, pommes de terre, betteraves, chicorée etc.)

L'entreprise a choisi de rester dans le hameau où elle a été créée près de 2 siècles plus tôt.

Carte d'identité :

Nom : Maison Florimond Desprez

Commune : Cappelle-en-Pévèle

Date de construction de la ferme : 1804

Date de création de la société : 1830

Propriété : Privée



B - LE CHÂTEAU DU BÉRON



Niché au cœur d'un parc verdoyant de 12 hectares, où trônent des arbres centenaires et un étang, **le Château du Béron et le clos du Béron constituent aujourd'hui un véritable atout pour l'hébergement touristique de Cappelle-en-Pévèle.**

Autrefois camp de vacances du comité d'entreprise d'EDF, le site, laissé à l'abandon pendant plusieurs années, a été racheté en 2020. Le château, de style Directoire et datant de 1845, a été entièrement réaménagé pour offrir six chambres meublées de charme.

L'ancienne piscine désaffectée a été transformée en onze meublés contemporains, dotés chacun de jardinets et terrasses privés, formant aujourd'hui le Clos du Béron.

Un salon de réception, le Salon du Béron, a également vu le jour dans un bâtiment typique des années 1970. Il peut accueillir jusqu'à 180 personnes, offrant ainsi un espace adapté aux mariages, séminaires et autres événements privés.

Lieu emblématique de la commune, le parc accueille chaque année le feu d'artifice du 14 juillet, rassemblant les habitants dans une ambiance conviviale et festive.



C - RÉFECTION DES FAÇADES AU CENTRE DU VILLAGE



La commune tient à conserver le caractère authentique du centre bourg, où pavés et façades en briques rouges des bâtiments publics confèrent à Cappelle-en-Pévèle une identité forte et pleine de charme.

Dans cet esprit de conservation du patrimoine, la commune a entrepris, dès 2015 avec la paroisse, des travaux de réfection des façades en briques rouges sur trois bâtiments emblématiques : le cabinet médical communal, la salle paroissiale et la mairie annexe. Ces travaux communs ont permis de préserver l'unité visuelle de cet ensemble architectural qui structure le centre du village.

En complément en 2017, l'équipe municipale a investi dans des travaux d'extension de la Mairie, ainsi l'accessibilité a été améliorée (WC PMR, salle de réunion au rez de chaussée, ascenseur pour desservir la salle à disposition des associations...).

Enfin, en 2019, les élus ont entrepris la rénovation de l'église Saint-Nicolas. Les travaux de sablage, de rejointoiement et de restauration des vitraux ont permis à l'édifice de retrouver son éclat d'origine, participant ainsi à la valorisation du patrimoine bâti communal.

La commune de Cappelle-en-Pévèle accorde une attention particulière à l'entretien de son Monument aux morts, lieu de mémoire essentiel du village. Chaque année, il est soigneusement fleuri, notamment lors des cérémonies commémoratives, afin de lui offrir un cadre digne et respectueux. Les noms des soldats tombés pour la France sont régulièrement remis en doré, pour qu'ils demeurent visibles et honorés par les générations présentes et futures. Cette démarche témoigne de l'attachement profond de la commune au devoir de mémoire.



D - LES FERMES



Cappelle-en-Pévèle s'est construite autour d'un axe central : l'ancienne voie royale qui reliait Lille à Orchies. Ce tracé a structuré le village en longueur, avec un centre qui s'est développé de part et d'autre de la route.

L'histoire paroissiale de la commune est bien documentée. En 1229, l'évêque de Tournai, Walter de Marvis, approuve le détachement de la chapelle Saint-Nicolas de la paroisse de Templeuve. C'est à partir de cette date que le village apparaît sous le nom de Capella in Pabula, devenu plus tard Cappelle-en-Pévèle.

Aujourd'hui, il ne reste plus d'exploitations agricoles en activité dans le centre du village. La plupart des anciennes fermes ont été transformées ou ont fermé, et les grandes portes cochères visibles depuis la rue n'indiquent plus leur usage d'origine. Pourtant, jusqu'au milieu du XXe siècle, ces lieux accueillent encore une activité agricole soutenue.

En dehors du centre, de nombreuses fermes restent actives. Certaines sont encore tenues par des familles dont les ancêtres travaillaient déjà les terres de la Pévèle. Ce tissu d'exploitants contribue à maintenir une identité rurale forte dans la commune.

Beaucoup de bâtiments agricoles actuels ont été construits au XIXe siècle, mais leur implantation suit celle d'exploitations plus anciennes, déjà mentionnées sur le cadastre de 1828. **Cette continuité dans l'occupation du sol témoigne de la stabilité de l'activité agricole dans le secteur.**



E - LES ÉCURIES

Notre village est attrayant pour le loisir équestre. En effet, la commune est dotée de deux écuries.

La première : l'**écurie Romain David**, c'est un centre équestre et une écurie de compétition disposant d'un ensemble de pension pour chevaux et d'un élevage. Située dans le Hameau de la Poissonnerie, elle profite d'un cadre de promenade verdoyant pour les cavaliers.

En 2017, un second établissement a vu le jour : l'**écurie du Béron**, qui n'est pas une pension ordinaire pour chevaux mais une « écurie active ». Qu'est ce qu'une écurie active ?

C'est un concept basé sur les besoins fondamentaux du cheval, au service de son bien-être. L'écurie active est un nouveau concept d'hébergement des chevaux en groupe, caractérisé par le respect des besoins naturels et fondamentaux du cheval : vie en troupeau, alimentation continue et accès libre aux aires de détente.



F - A LA DÉCOUVERTE DE NOS CHAPELLES



La commune compte 4 chapelles sur le territoire Cappellois, nichées dans les hameaux : d'Huquinvillie, d'Hautefois, de la Poissonnerie et du Pont Naplet. Ces propriétés privées sont entretenues de façon bénévole par des particuliers. L'une d'entre elle a notamment été restaurée par des fonds privés en 2019.

Elles sont le témoignage des liens étroits, à la campagne, sur cette terre de Pévèle, entre le monde agricole et le monde religieux. Patrimoine bâti de la commune, elles sont protégées par le plan local d'urbanisme qui impose leur conservation et interdit leur destruction au titre du code de l'urbanisme.



F - LE COLLÈGE SIMONE VEIL



Implanté en 2010 dans un cadre paisible et verdoyant, le collège de Cappelle-en-Pévèle se distingue par son architecture moderne et respectueuse de l'environnement. Labellisé HQE (Haute Qualité Environnementale), **l'établissement a été pensé pour limiter son impact écologique tout en offrant un cadre de vie agréable aux élèves et à l'équipe éducative.**

L'un des éléments les plus remarquables du collège est **sa façade végétalisée, véritable mur vivant qui contribue à l'isolation thermique du bâtiment, améliore la qualité de l'air et favorise la biodiversité locale.** En plus de ses atouts écologiques, cette façade apporte une touche esthétique qui s'intègre harmonieusement au paysage rural de la commune.

La construction du collège a privilégié des matériaux durables et une gestion optimisée de l'énergie.

Il constitue ainsi un exemple concret de l'engagement de la commune et du Département en faveur de l'éducation et du développement durable.



A - L'ÉCOLE LABEL OASIS NATURE



En 2020, l'école Emilie Carles s'est engagée dans un projet sur le thème de la biodiversité et de l'environnement en partenariat avec la commune de Cappelle-en-Pévèle, les associations Humanité et biodiversité, le Groupement Ornithologique du Nord ainsi que la Communauté de Communes Pévèle Carembault. **Aider les petits Cappellois à devenir des éco-citoyens acteurs et responsables, tel est le principal objectif de ce grand projet.**

De nombreuses actions ont été menées grâce à trois animations dans le cadre du programme « Mon école, 0 déchet, 0 gaspi ».

Un vermicomposteur a été installé dans une classe : les élèves ont découvert son fonctionnement et comment ils pouvaient éliminer des déchets verts et organiques facilement et à moindre frais.

Un grand composteur a été installé ensuite dans la cour de l'école pour gérer les déchets verts et organiques issus de la cantine scolaire et des goûters.

L'aventure s'est poursuivie partout dans l'école... La cour de récréation est équipée de poubelles permettant le tri du papier, des gourdes de composte, des déchets alimentaires pour compost, des déchets non recyclables.

Des nids d'hirondelles ont été posés sous le préau. Un nichoir à mésanges équipé d'une caméra a été accroché à un bouleau côté élémentaire. La caméra est reliée à une télévision dans l'atelier. **Une cabane à hérissons a également été installée dans un coin herbeux près du Zécart.**

Un hôtel à insectes a été fabriqué. Devant l'école, une prairie mellifère a été semée. Une haie de 200 arbustes a été plantée par les enfants, ils disposent régulièrement du broyat autour des pieds et des chaussettes ont été



VIII - LA SENSIBILISATION DES GÉNÉRATIONS FUTURES

posées pour les protéger des rongeurs. Un massif d'observation de plantes, d'insectes et d'oiseaux est en cours de plantation.

En 2021, le projet « environnement » s'est poursuivi avec l'inscription d'une classe à l'action « Atlas biodiversité », le remplacement des plants morts dans la haie, la création d'un nouveau massif d'observation, l'entretien des différents massifs existants (désherbage, paillage), la pose d'un récupérateur d'eau, la création d'une plate-bande d'arbustes fruitiers...

Le samedi 27 novembre 2021, dans le cadre de la fête de l'arbre, une micro-forêt de 300 plants a pris place au sein de l'école. Les enfants, accompagnés de leur parent, sont venus planter un arbre.

En 2020 et 2021, les élèves avaient mis en place un massif de plantes fleuries afin de pouvoir attirer et observer les insectes près d'un hôtel à insectes. Au printemps 2022, une deuxième partie à ce massif a été ajoutée. Les deux parties forment, vues du ciel, deux ailes d'un joli papillon !

En partenariat avec l'école, une exposition sur les hirondelles a pris place du 16 au 20 mai 2022 en médiathèque. Une conférence sur la biodiversité s'est déroulée le 17 mai 2022 en présence d'Alain Naessens, administrateur



régional pour l'association d'Hubert Reeves et référent Hauts-de-France de l'association Humanité et Biodiversité. En juin 2022, à la demande des enseignants et des enfants, les employés municipaux ont installé un nouveau réservoir d'eau de pluie afin d'arroser le potager et les plantations des massifs de l'Oasis Nature de l'école.

En 2023, le projet « biodiversité » s'est poursuivi avec la plantation de bulbes, l'installation d'un composteur en bois, l'entretien des massifs, la plantation de fruitiers (framboises, cassis, groseilles), l'installation de nichoirs au cimetière, la plantation de plantes aromatiques et la fabrication de nichoirs à chauves-souris....



B - LE LABEL E3D

Après le label « Oasis nature », l'école a monté un projet pour l'obtention du label Education Nationale E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable). Ce label reconnaît les écoles qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable en apportant des solutions concrètes pour répondre aux objectifs de l'Agenda 2030 dans le cadre des enseignements, des projets éducatifs et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

L'école a obtenu ce label en 2023.



C - LES PANNEAUX «DÉJECTIONS CANINES»



Depuis 2012, le Conseil Municipal des Jeunes participe à l'opération Village propre et plante des panneaux pour lutter contre les déjections canines. Les jeunes élus dessinent et colorient de jolies affiches agrémentées de slogans: «**Les crottes ça se ramasse!**», «**Les pieds propres, c'est trop top!**», «**Sans caca, c'est plus sympa!**», «**Mon village je l'aime et j'en prends soin**»...





D - LA CANTINE BIO

12-mai	13-mai	14-mai	15-mai	16-mai
Repas Végétarien				Repas Végétarien
Œuf dur Bio et mayonnaise	Tomates Bio vinaigrette balsamique			Concombres Bio vinaigrette à l'échalote
Chili sin carne (maïs, poivrons, haricots rouges Bio)	Pennes Bio façon Carbonara (s/viande : pennes Bio au thon béchamel)	Filet de colin (MSC) sauce aurore	Saucisse de filet de poulet sauce aux champignons (s/viande : galette végétarienne Bio du chef)	Tarte pommes de terre , oignons, fromage Bio du chef
Riz Bio	& emmental Bio râpé	Semoule Bio	Cœur de blé Bio	Salade verte Bio & vinaigrette
Yaourt fermier sucré (Ferme de la Clarine)	Poire	Courgettes Bio aux herbes de Provence	Carottes Bio à la sauce béchamel	
		Coulommiers Bio	Gouda Bio	
		Compote fraîche pomme Bio du chef	Crème à la vanille du chef (lait et œuf Bio)	Fraises & sucre

Depuis la rentrée de septembre 2021, le marché de restauration scolaire a été renouvelé et c'est l'entreprise API Restauration qui a été retenue.

Il s'agit de la filière Origine, proche du «fait maison» avec environ 70% de bio, 10 à 15% de produits labellisés (Bleu blanc cœur, Saveurs en or, AOC, Label rouge...), des viandes et des poissons labellisés, de la saisonnalité, des produits locaux et des circuits courts.

L'ensemble des plats est préparé depuis la cuisine centrale de Faches-Thumesnil. Le prestataire confectionne la purée, la compote, les gâteaux, les pizzas et les sandwiches pour les sorties. Les menus végétariens, bio (obligatoires par la loi Egalim du 1er novembre 2019) et labellisés sont variés et qualitatifs.

E - LES ANIMATIONS PENDANT LA PAUSE MÉRIDIANNE



L'aventure Oasis Nature continue pendant la pause méridienne par un atelier jardinage.

Chacun peut œuvrer en faveur de la biodiversité et de la protection de la nature. L'atelier jardinage dans le patio sensibilise les plus jeunes (maternelles) aux beautés de la nature. Les enfants ont semé des graines, planté des bulbes d'iris, des plants de fraisiers, d'aromatiques, de salades, de fleurs... Ils apprennent alors la «vie» des plantes, son développement, ses besoins. **Les cinq sens s'éveillent grâce aux couleurs, aux formes, aux textures, aux odeurs différentes et bientôt aux goûts.**

Observer et connaître le rôle des petites bêtes du jardin, des oiseaux et des animaux, c'est apprendre à respecter la vie, si petite soit-elle. Et puisqu'il est important de recycler pour protéger notre environnement, nous utilisons aussi ce que la nature nous offre, mais aussi certains «déchets» pour embellir

notre jardin. Toutes ces activités ne sont pas seulement une parenthèse dans la journée des élèves, c'est une continuité de ce qui est fait en classe, souvent en relation avec les différentes lectures.

Certains enfants se sont découverts une «**âme**» de **jardinier** et d'autres s'y retrouvent comme dans une bulle ou un nouveau terrain de jeu mais chacun y trouve son plaisir !





F - LE TROC DU JARDINIER

Les élèves de Moyenne Section et de Grande Section, accompagnés de leurs enseignantes et d'une ATSEM, ont organisé un événement original: le troc du jardinier.

En amont, ils ont préparé avec soin des sachets de graines potagères et florales, des plants de légumes et de fleurs, ainsi que de petites décorations de jardin. Le jour venu, toutes ces réalisations ont été échangées contre d'autres produits de jardin, des outils ou des éléments de décoration extérieure, le temps d'une matinée conviviale au sein de l'école Emilie Carles.

Une belle occasion pour les enfants de découvrir les valeurs du partage, du recyclage et du respect de la nature !



TROC DU JARDINIER

Plantes, Graines, Légumes, Outils & Accessoires

Samedi 17 Mai 2025

10h00 - 12h00

Dans la Cour de l'École Émilie Carles

À l'initiative des élèves de Mmes Guest, Gobinet et de Mme Cauchy



Entrée libre, gratuite
Sans inscription



École Émilie Carles, 51 rue du Général de Gaulle, 59242 Cappelle-en-Pévèle

G - LE PROJET DE NOUVEAU QUARTIER

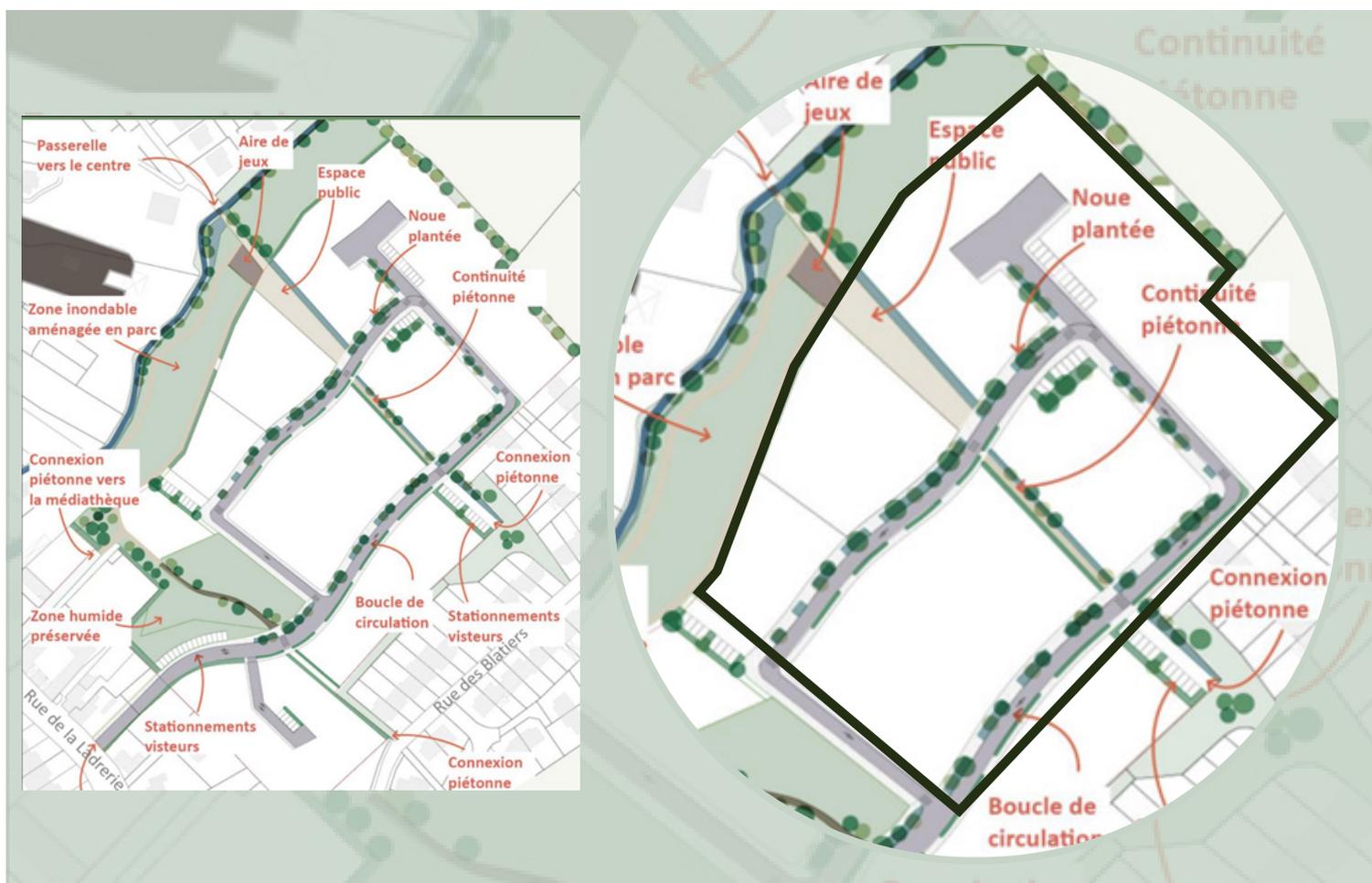
La commune de Cappelle-en-Pévèle a lancé un projet ambitieux de création d'un nouveau quartier, situé en plein centre du village. Cette initiative s'inscrit dans **une volonté municipale forte : proposer un parcours résidentiel complet pour les habitants, tout en assurant le maintien des effectifs de l'école Émilie Carles.**

Au total, environ 90 logements seront créés, soit une densité maîtrisée de 22 logements à l'hectare. Le quartier offrira une grande diversité d'habitats : logements sociaux, accession sociale à la propriété, maisons individuelles, logements pour seniors, ainsi que des lots à bâtir. **Des formes d'habitat variées (logements collectifs, maisons jumelées, parcelles libres) permettront d'accueillir une population intergénérationnelle : jeunes actifs, familles, personnes âgées...**

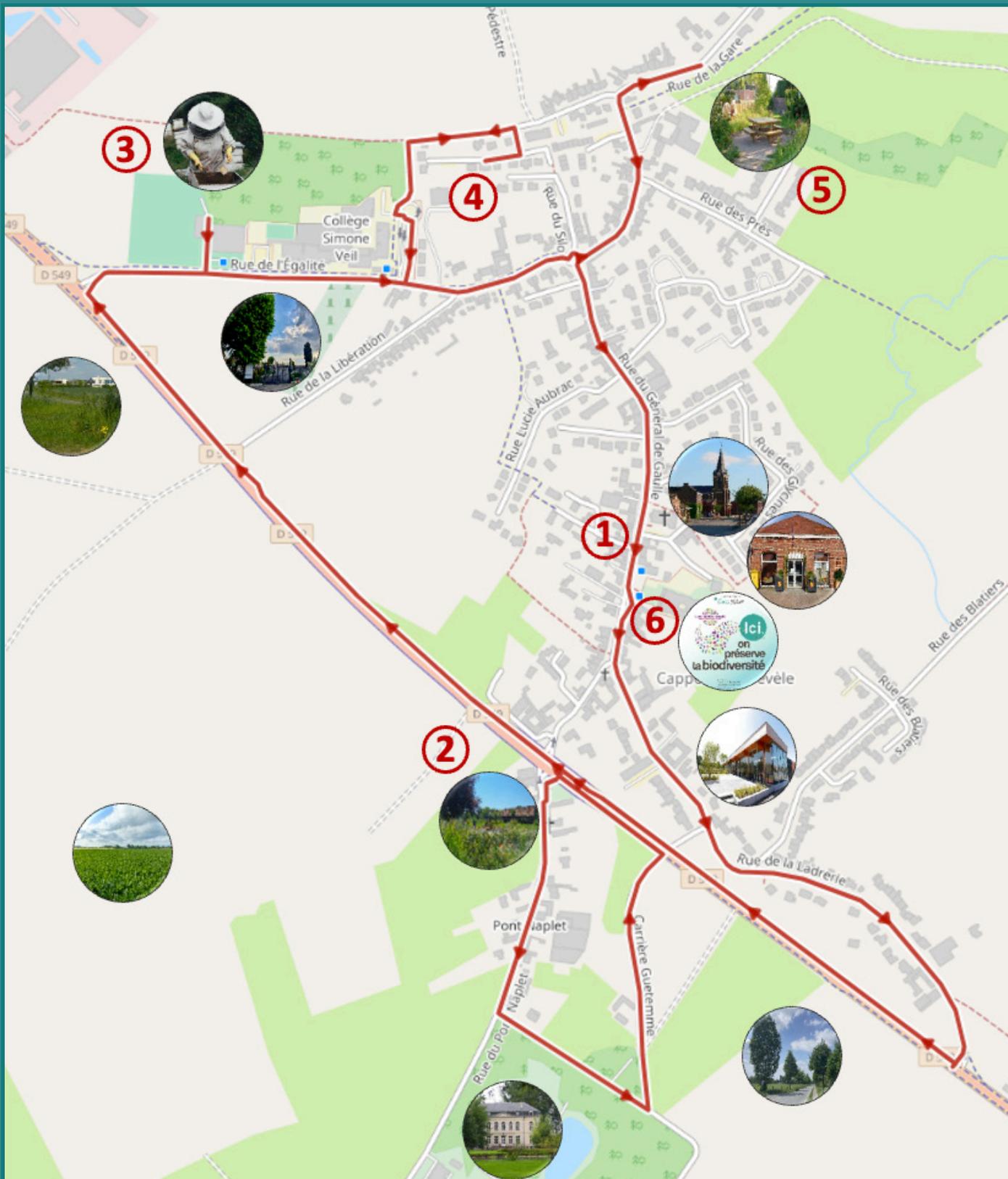
Un grand parc paysager et des aménagements autour des zones humides viendront compléter l'ensemble, renforçant ainsi l'attractivité écologique et paysagère du site.

Soucieux d'un urbanisme concerté, la commune a choisi d'élaborer ce projet avec les habitants. Des commissions citoyennes ont été mises en place pour réfléchir collectivement à la qualité du cadre de vie, au stationnement, à la circulation, à l'architecture et aux espaces verts. Des réunions publiques régulières permettent à chacun de suivre l'évolution du projet et d'y contribuer.

Ce futur quartier incarne une démarche durable, inclusive et participative, fidèle à l'identité de Cappelle-en-Pévèle



PLAN DU PARCOURS



1. Mairie, Ateliers municipaux et Médiathèque
2. Espace fleuri et aménagé sur la route Départementale
3. Rucher école et son environnement
4. Voie verte et aménagement nouveau quartier
5. Embellissement aire de stationnement/pique-nique à proximité voie verte
6. Ecole label Oasis Nature et label E3D